

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 1992

ATTENTION!

La cotisation annuelle doit être payée à l'aide du bulletin vert annexé à ce bulletin (lire page 66)

Convocation à l'Assemblée générale
du dimanche 3 mai 1992, à 11h00
au Château d'Oron

Consulter la feuille d'information à la page 64

Château d'Oron - mode d'emploi

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN 12 à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château:

Du 3 janvier au 31 mars: de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Du 1er avril au 31 octobre: de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

Du 1er novembre au 31 décembre: de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Le château est fermé le lundi

Gardien: Jean - Jacques Maquelin. ☎(021) 907 72 22

Tarifs des visites:

- a) par personne adulte Fr 5.-
- b) militaires, étudiants, rentiers AVS Fr 2.50
- c) enfants jusqu'à 16 ans Fr 1.-
- d) Ecoles, par enfant ou accompagnant Fr 0.50
- e) groupes dès 20 personnes Fr 2.50

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, etc...

s'adresser:

Au secrétariat: ☎ (021) 26 51 97

Association pour la Conservation du Château d'Oron, 17 avenue d'Ouchy
1006 Lausanne

pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand Rue 1820 Montreux

☎ (021) 963 53 73 Tél. 453 101 Télécopieur (021) 963 73 23

Bureau : Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27

Table des matières

3	Château d'Oron - Mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Billet du Président	6
	A la mémoire de deux amis	8
	Rapport d'activité 1990	9
	Le Château d'Oron et ses vignes	21
	Travaux historiques et d'amélioration: le point de la situation	24
	Histoire architecturale du château: une source encore inexplorée, les comptes des baillis bernois (1557 - 1798)	28
	Nous avons fait un beau voyage	32
	L'église de Châtillens et les seigneurs d'Oron	38
	Situation financière de l'Association: Les comptes 1991	43
	Le budget 1992	45
	Statistiques: les visiteurs, les membres, les repas	48
	Liste des membres au 31.12.1991	51
	Statuts de l'Association	62
	Assemblée générale 1992	64
	Paiement de la cotisation annuelle	66
	Tarifs de location des salles	67
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	68

Comité de l'Association

Président:

Raymond Junod, *Rue de Bourg 25, 1003 Lausanne*

Tél 20 11 60 Fax 311 05 38

4

Vice - Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*

Tél 907 85 78 Fax 907 95 72

Secrétaire:

Georges Tschopp, *17 avenue d'Ouchy, 1006 Lausanne*

Tél 26 51 97

Membres:

Yves Callet - Molin, *Rue du Simplon 40, 1800 Vevey*

Tél 922 74 64 Fax 922 74 66

Ami Desmeules, *La Louchyre, 1084 Carrouge*

Tél 907 77 51 Fax 907 97 51

Jean-Rodolphe Glarner, *La Fontaine, 1074 Mollie-Margot*

Tél 781 13 16 ou 20 15 61

Marinette Leresche, *1610 Oron-la-Ville*

Tél 907 76 74 ou 907 85 44

Bernard Völlmy, *1608 Oron-le-Châtel* Tél 907 87 18

Démissionnaire

Brigitte Waridel, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Place de la Riponne 6, 1005 Lausanne*

Tél 312 88 31 Fax 23 92 83

expert-consultant privilégié de notre Association*:

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*

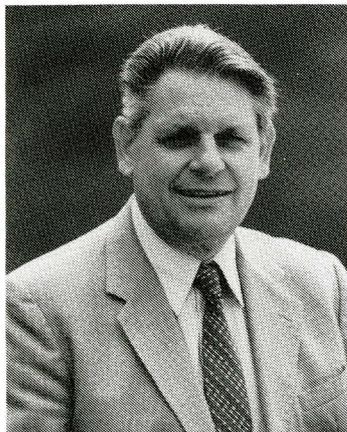
Tél 20 58 08 Fax 20 58 43

* selon décision de l'Assemblée générale du 5 mai 1991

PRIMA AD...
MUNN
De creatio...
of d...
Ann...
d'O



ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON



1991 restera dans la mémoire collective comme celle du 700^e anniversaire de la Confédération.

Pour le château d'Oron, ce sera plus modestement l'année où votre Comité a essayé de définir une manière de stratégie comportant trois axes principaux:

- les travaux de restauration de l'édifice,
- la mise en place du nouveau graphisme,
- l'ouverture sur l'extérieur.

S'agissant des travaux de restauration, les préparatifs sont déjà très avancés.

Yves Callet - Molin fait le point en détail dans ce bulletin.

Devant l'ampleur de l'entreprise, le Comité a dès maintenant arrêté quelques principes:

1. Dès cette année, une comptabilité spécifique «Travaux de restauration» sera ouverte parallèlement à la comptabilité ordinaire de l'Association.
2. Aucune décision de mise en chantier ne sera prise sans avoir l'assurance d'une couverture financière.
3. La recherche de financement privé démarrera dès que les autorités cantonales et fédérales de subventionnement auront donné leur feu vert.

La conjoncture n'est guère favorable à la récolte des fonds importants qui sont nécessaires à la réalisation de notre projet. Avec la conviction que le programme est établi en fonction des exigences de la conservation du Château, il faudra redoubler d'efforts pour concrétiser notre objectif. Il s'agira non seulement d'avoir un excellent dossier, mais encore conviendra-t-il de trouver les arguments qui emportent l'adhésion de nos interlocuteurs. Les démarches prendront sans doute une voie traditionnelle mais sans négliger le recours à des formules plus imaginatives. Le Comité est ainsi à l'affût et à l'écoute des idées que vous pourriez suggérer. En définitive, le succès de l'opération dépend largement de l'engagement et du soutien de chacun des membres de l'Association.

Le nouveau graphisme se met en place au fur et à mesure de l'épuisement de notre stock de papier à lettres et de prospectus.

Après la présentation faite l'an dernier à l'Assemblée générale, le présent bulletin - le numéro 3 - consacre le lancement «officiel» de notre nouvelle image. Werner Jeker, en artiste confirmé, nous fait ainsi bénéficier de son talent. Nous sommes d'autant

plus fiers de sa précieuse collaboration qu'il a obtenu en automne dernier l'un des grands prix de la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistiques.

Ceux d'entre vous qui se laisseront séduire par l'offre de nos vins, retrouveront également ce nouveau look sur l'étiquette prestigieuse de notre Clos d'Oron. A ce propos c'est avec intérêt que vous lirez, sous la plume d'Héli Liard, la notice consacrée à l'histoire des domaines viticoles qui faisaient à l'origine partie du patrimoine des Seigneurs d'Oron.

L'image renouvelée du château est l'un des signes de notre volonté d'ouverture vers l'extérieur. Ainsi, Oron et son château ont été associés à la journée du 18 juin 1991, dite des Quatre Cultures et organisée à l'enseigne du 700^e anniversaire de la Confédération.

Avant les cérémonies et représentations officielles à Lausanne, Oron a été le lieu du premier rassemblement du monde politique et artistique de toute la Suisse. Cette halte gastronomique, au cours de laquelle notre grand chef vaudois, Frédy Girardet, a été honoré pour l'excellence de son art de la table, a laissé à ces châtelains d'un jour d'agréables souvenirs que nous espérons durables.

La région toute entière était également à la fête à la faveur de la célébration prolongée du 1^{er} août organisée autour du château, sous la haute surveillance d'Ami Desmeules, préfet et membre de notre Comité.

Le même esprit d'ouverture est à l'origine du voyage de votre Comité au Tessin. Le but premier de cette excursion était de visiter différents sites de ce canton pour apprécier concrètement sur place la manière de procéder à la restauration de monuments historiques. Les interventions des conservateurs permettent à la fois la réalisation des édifices et leur adaptation aux besoins de notre époque. Brigitte Waridel donne dans les pages suivantes un vivant compte rendu de cette mémorable expédition organisée par Yves Callet - Molin.

En revanche, il n'a pas été possible de réaliser notre ambition de mettre sur pied un cycle de conférences cet hiver. Mais la commission d'animation tient un projet alléchant pour la saison 92-93, en étroite collaboration avec le Comité de la Société de développement d'Oron et environs.

Des précisions vous seront données à ce sujet comme sur d'autres aspects de la vie de notre château lors de notre assemblée générale du 3 mai prochain, réunion à laquelle j'espère pouvoir vous saluer très nombreux.

Raymond Junod

Notre Association a perdu l'année dernière deux fidèles collaborateurs. Nous nous faisons un impérieux devoir de leur rendre ici un dernier hommage en témoignage de reconnaissance. **Albert Leresche** nous a quittés en septembre 1991. S'il ne vivait pas à l'ombre du château, il n'en habitait qu'à quelques centaines de mètres et le connaissait mieux que personne puisque tout jeune déjà il y effectuait en compagnie de son père des travaux d'intérieur que leur confiait la famille Gaiffe. Aussi n'est-il pas surprenant de le trouver membre d'un Comité qui se propose, après la difficile période de mobilisation, de mettre en valeur ce vénérable monument. Dès lors, il ne cessa de faire bénéficier ses collègues et notre Association de ses grandes qualités: compétence, pondération, sérénité et surtout une disponibilité en toutes circonstances. Il assure bientôt la vice-présidence où ses talents de médiateur et de conciliateur sont appréciés dans tous les domaines, car l'entreprise a pris des proportions considérables, parfois difficiles à maîtriser. En même temps, il participe à tous les projets où ses conseils et ses avis font souvent autorité. C'est donc avec une légitime fierté et une grande estime que le titre de membre d'honneur lui est décerné à l'assemblée jubilaire de 1984. L'Association gardera le souvenir de cet homme généreux qui lui a consacré tant de temps et fait tant de bien. Merci à **Albert Leresche**, le château perpétuera sa mémoire. Que sa famille trouve ici, particulièrement sa fille **Marinette** qui a repris le flambeau au sein du Comité, l'expression de notre vive sympathie.

Peu après, **Paul Mayor** s'en allait, emporté par une maladie qu'il supporta durant des années avec un courage exemplaire. Ses premiers contacts avec le château et son Association remontent aux temps héroïques où l'on tentait d'organiser quelques modestes repas dans une salle du manoir sous l'égide de son père, **Robert Mayor**, propriétaire de l'Hôtel des Chemins de fer. Personne ne soupçonnait alors l'importance que prendrait par la suite cette nouvelle orientation. Aussi se vit-il confier bientôt la charge de restaurateur agréé, contribuant ainsi par la qualité de ses prestations à maintenir la réputation acquise par les réceptions. Dévoué à la cause que nous défendions, il mit tout son talent à son service. C'est en plein travail qu'il fut terrassé par une attaque qui mit fin subitement à son activité. Bien que fortement handicapé, il continua de manifester un grand intérêt pour notre oeuvre et notre Association lui exprime par ces quelques mots sa gratitude et assure sa famille de sa profonde sympathie.

Héli Liard

9

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mai 1991

Présidence: M. Raymond Junod, président
Comité: M. André Locher, vice-président
M. Georges Tschopp, secrétaire-trésorier
Mmes Marinette Leresche, Brigitte Waridel
MM. Yves Callet-Molin, Ami Desmeules,
Jean-Rodolphe Glarner, Bernard Völlmy

A 11 heures le président déclare ouverte l'Assemblée Générale 1991; il salue tous les membres présents et les remercie d'avoir bien voulu répondre à notre convocation .

Il distingue particulièrement nos invités à savoir:

M. et Mme Pierre Graber, ancien président de la Confédération, membre d'honneur,
M. et Mme Michel Martin, président du Grand Conseil Vaudois,
M. et Mme Ami Desmeules, préfet, représentant le Conseil d'Etat Vaudois,
M. Jean-Paul Herminjard, syndic, représentant la Municipalité d'Oron-la-Ville,
M. et Mme Louis Corboz, représentant la Municipalité d'Oron-le-Châtel,
M. A. A. Schmid, de la Commission Fédérale des Monuments historiques, Fribourg,
M. et Mme Jean-Paul Chapuisat, Directeur des Archives Cantonales Vaudoises,
M. et Mme Yves Giraud, professeur de littérature française, Université de Fribourg,
Milles Berthe et Lea Gavillet, Pully,
M. et Mme Alfred-J. Frei, Directeur Général du Montreux-Palace,
M. Bruno Riem, Directeur de la Maison Riem et Daepf, Kiesen,
M. et Mme Werner Jeker, graphiste, Châtillens,
M. Pierre Keller, Délégué au 700^e anniversaire de la Confédération.

Les membres d'honneur de l'Association

Mme Marguerite Borgeaud,
M. Philippe Gavillet et Mme,
M. Robert Treboux et Mme.

Les collaborateurs

M. et Mme Jean -Jacques Maquelin.

Les journalistes

M. Paul Campiche et Mme, du *Courrier de la Broye et du Jorat*.
M. et Mme Roger Pache, du *Journal de Payerne*.

Le président excuse l'absence de notre président d'honneur Héli Liard, qui regrette de ne pouvoir être des nôtres en ce jour. Il rend hommage au Dr Marcel Rochat, ancien syndic d'Oron-la-Ville, qui a été un soutien fidèle, efficace et dévoué à la cause du Château d'Oron.

Il poursuit :

Par lettre du 25 mars, vous avez été appelés à participer à cette assemblée. A cette invitation était joint le Bulletin 1991 de notre Association, où, à la page 44 figure l'ordre du jour de notre assemblée .

Aucune objection n'étant soulevée, il passe immédiatement au point

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1990

Le président ouvre la discussion à son sujet et demande s'il y a des remarques. Tel n'est pas le cas et le procès-verbal est donc adopté, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

En voici l'essentiel:

Dans le Bulletin 1991 vous avez sans doute découvert le *Billet du Président*. Cela me permet de limiter mon intervention de ce matin à quelques compléments.

Le Château à l'heure du 700^e

Le Château vivra cette année à l'enseigne du 700^e anniversaire de la Confédération.

Le 18 juin prochain aura donc lieu à Lausanne la journée officielle de la Fête des Quatre Cultures, avec quelque mille invités du monde politique et artistique. Parmi ceux-ci, environ deux cent cinquante seront reçus à 11 heures, au Château d'Oron.

Ce sera, sans doute un événement marquant pour notre livre d'or. Confrérie du Guillon, Milices à pied, Fanfare de la Police Cantonale, Dames d'Oron, la Brigade du Montreux-Palace seront à pied d'oeuvre pour assurer la réussite de cette manifestation exceptionnelle, avec le couronnement d'une toque vaudoise et prestigieuse en reconnaissance de la 5^e Culture, la gastronomie.

Tout cela n'a été possible qu'avec la complicité de l'efficace et imaginaire délégué vaudois au 700^e que je salue ici, parmi nous, en le remerciant chaleureusement de sa contribution décisive.

Mais plus encore, les circonstances exceptionnelles que nous ne reverrons qu'en

l'an 2091, ont stimulé la réflexion de votre Comité de sorte que les efforts consentis pour ce 18 juin perdurent au-delà de cette journée dans deux directions.

D'abord nous avons estimé que la mise à disposition du Château devait être prolongée par un rappel sympathique de cette visite sous la forme d'une notice et d'un petit cadeau à chacun des participants.

Non seulement la notoriété du Château sera assurée de manière éclectique sur l'ensemble du territoire helvétique, mais nous espérons vivement que ces hôtes d'un jour seront incités à revenir à Oron, que ce soit pour une visite ou une réception.

Et là, nous avons eu la main heureuse puisque la Maison Riem et Daepf et Cie, à Kiesen, a bien voulu, en sa qualité de propriétaire du Clos d'Oron appellation Chardonne, nous offrir un lot de bouteilles et l'expédition de celles-ci à des conditions favorables.

Je tiens, encore une fois, à remercier M. Bruno Riem de sa disponibilité et de sa compréhension. Je suis également sensible à ce qu'il ait fait le déplacement jusqu'à Oron pour assister à notre assemblée.

Prestige graphique

Ensuite, et surtout, la chance nous a souri puisque Werner Jeker s'est mis à notre disposition, à la fois pour le graphisme et la présentation du cérémonial du 18 juin, et, sur la lancée, pour renouveler l'image du Château. Je n'en dis pas plus pour l'instant. M. Jeker est parmi nous et il nous fera le plaisir de présenter ce qu'il est en train de cogiter, à la grande satisfaction du Comité.

Ouvert toute l'année

Je voudrais attirer votre attention sur un point important touchant à la vie du Château. Comme le principe en est annoncé dans le Bulletin 1991, le Château sera désormais ouvert toute l'année. Sa fermeture traditionnelle en janvier, qui permettait à M. J.-J. Maquelin de prendre des vacances, est donc révolue.

Cette ouverture durant toute l'année répond à une demande du Montreux-Palace. Votre Comité n'a pas hésité à lui donner une suite favorable. Mais cette décision implique quelques conséquences:

- la première est de trouver un gardien remplaçant pour cinq semaines par année. Cela permettra à M. Maquelin de prendre des vacances en dehors de la période des sports d'hiver;
- la seconde est la modification de la convention avec le Montreux-Palace pour l'adapter aux circonstances. Sur ce point je sais gré à M. Frei de son esprit

d'ouverture à l'égard de nos propositions qui ont été discutées et qui deviendront effectives à partir du 1.1.1992. J'apprécie également vivement que M. et Mme Frei soient de fidèles participants à nos assemblées générales.

André Locher, vice-président, vous donnera des nouvelles sur l'état de nos recherches pour le gardien remplaçant, de même qu'il vous informera sur les mutations intervenues au sein de notre précieuse équipe d'auxiliaires.

La conservation du Château

Le gros souci de votre Comité demeure la conservation de notre cher édifice. Devant l'ampleur des travaux à entreprendre, des dispositions particulières ont été et seront encore prises pour maîtriser les problèmes posés tant sur le plan historique et architectural que sur le plan financier.

Des informations vous sont déjà données dans le Bulletin 1991 par Brigitte Waridel pour la bibliothèque et par Yves Callet-Molin pour les autres travaux. Mais en fin de séance, je vous annonce une présentation orale et en duo destinée à mieux nous mettre en situation de saisir quels sont les enjeux.

Il va sans dire que nous exprimons d'ores et déjà nos remerciements au Service des bâtiments, Section des Monuments historiques, pour leur appui, et prenons un peu d'avance pour dire à nos futurs soutiens financiers - il y en a sans doute dans cette salle - combien nous comptons sur eux pour nous aider à réaliser ces ambitieux mais indispensables projets.

Une animation renouvelée

Enfin, dernier élément de ce rapport, le Comité s'apprête à souscrire à une proposition de sa commission d'animation, soit la reprise du cycle des Conférences du Château d'Oron. Nous nous sommes assurés de la collaboration active et enthousiaste de M. Daniel Favre, journaliste et Directeur des actualités nationales à la Radio Suisse Romande. Nous avons une séance le 14 mai prochain dans le but d'être opérationnel pour la saison 1991-1992. Nous répondons ainsi à un vœu exprimé par la Société de Développement d'Oron et environs avec les responsables de laquelle nous reprendrons très prochainement contact.

En conclusion, je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui oeuvrent en faveur du château, en particulier à M. et Mme Maquelin, nos fidèles gardiens, à leurs précieux auxiliaires, aux dames d'Oron, sous la conduite de Mme Margrit Locher, sans oublier le Montreux-Palace.

Je n'aurai garde, enfin, de ne pas mentionner les membres du Comité qui ont tous le virus du château, au point que ne ressentant le poids ni des ans ni des tâches, ils sollicitent, en bloc, le renouvellement de leur mandat. Merci de votre bienveillante attention.

3. Rapport du trésorier

Le président donne la parole à Georges Tschopp qui dit, en substance:

Tous les membres ont pris connaissance, en pages 28 et 29 du Bulletin 1991 des comptes détaillés de l'Association. Une nouvelle lecture ne semble donc pas indiquée. Il propose alors, afin de simplifier de donner la parole à la Commission de vérification des comptes, après quoi, s'il y a des questions posées au sujet de ces derniers, il y sera répondu.

4. Rapport de la commission de vérification des comptes

La parole est donnée à M. Maurice Emery qui donne lecture de ce rapport:

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé le 17 avril dernier, au domicile de Monsieur André Locher, vice-président, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 1990

Nos contrôles ont essentiellement porté sur:

- *le report des soldes du bilan dans nos comptes au 1^{er} janvier 1990*
- *les opérations enregistrées en cours d'exercice*
- *nos bilan et compte de résultats au 31 décembre 1990.*

Nous avons procédé par contrôle spécifique intégral à la vérification des reports et comptes du bilan. Ceci fait par sondages nous nous sommes assurés de l'exactitude des opérations enregistrées. Aucune différence n'a été relevée. Par ailleurs, tous renseignements ou documents nous ont été remis spontanément, ce à notre pleine et entière satisfaction.

1990 est un temps de réflexion.

Le chemin parcouru en matière de réfection de notre château est déjà long. Il doit néanmoins se poursuivre encore.

Au long de ce dernier exercice relevons que:

- *des investissements anciens ont été amortis à concurrence de Fr. 30'655.20;*

- des frais d'études pour sécuriser l'avenir, soit Fr. 36'090.- ont été pris en charge par l'exploitation, ce qui fut réalisable - en dépit d'une situation économique difficile - grâce au développement des cotisations, locations et taxes d'entrées des visiteurs.

Comme vous pourrez une fois encore le constater, la légère perte de Fr. 502.30 exprime la préoccupation de demeurer réservé face à l'avenir, plus que l'expression d'une situation négative. Au terme du présent rapport, nous tenons à féliciter et remercier ceux qui ont eu pour charge de veiller à la sauvegarde de notre patrimoine, ce château qui a bénéficié et mérite encore nos efforts.

A vous nos membres. Croissez et multipliez. Sans vous, nous ne saurions ni exister, ni agir !

A notre Comité: dont nous détacherons:

- notre Président, Monsieur Raymond Junod.
- Messieurs Georges Tschopp et André Locher, sur lesquels repose la responsabilité de nos comptes, lesquels ne ménagent, ni leur temps, ni leur peine, pour nous faciliter dans notre travail.

A ceux-ci nous ajouterons sans les nommer les autres membres de cette institution.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de:

- ratifier nos comptes arrêtés au 31 décembre 1990, tels qu'ils vous sont présentés et remis en annexes, ainsi que le report sur capital de l'excédent de charges;
- de donner décharge:
- à notre Comité de sa gestion
- aux caissier et teneur de comptes sur l'exercice de leur fonction.
- à nous-mêmes de notre mandat.

Les contrôleurs : Maurice Emery, Alois Gavillet

Les suppléants : Olivier Jotterand, Georges Perrochon

5. Adoption des comptes

Le président ouvre une discussion générale sur l'activité du Comité et sur les comptes de l'exercice 1991; la discussion n'est pas demandée et ces deux points sont acceptés à mains levées par l'assemblée.

6. Budget 1991

Ce budget est également accepté, sans commentaires.

7. Election du Comité et des vérificateurs des comptes

Comme le président l'a annoncé tout à l'heure, tous les membres du Comité sollicitent les suffrages de l'assemblée pour une nouvelle période de deux ans. Il n'y a pas de liste déposée, mais leurs noms figurent à la page 4 du Bulletin 91.

Aucune autre présentation n'étant faite, le Comité est réélu en bloc. Pour l'élection du président, c'est par acclamations que Raymond Junod est réélu.

Le président remercie l'assemblée, au nom du Comité et en son nom personnel de cette nouvelle marque de confiance. Pour les vérificateurs des comptes, la situation est la suivante: MM. Maurice Emery, Les Cullayes, et Alois Gavillet, de Peney-le-Jorat arrivent au terme de leur mandat. MM. Olivier Jotterand, de Crissier et Georges Perrochon, de Lausanne, les remplacent automatiquement.

Pour les deux suppléants à nommer, il est proposé : M. Alfred Fardel, de Lausanne, membre de l'Association dès 1960 et M. Eugène Chabloz, médecin-vétérinaire, Oron, membre de l'Association dès 1987. Ces deux propositions sont admises par l'assemblée.

8. Proposition individuelles et divers

A ce dernier point de l'ordre du jour, le président donne la parole à Mme Brigitte Waridel et à M. Yves Callet-Molin pour deux exposés sur le sujet:

La bibliothécaire et l'architecte

a) Exposé de Brigitte Waridel:

Pendant des siècles, le livre et l'homme ont vécu en bonne intelligence, le second traitant le premier avec plus ou moins de soin, le premier instruisant ou divertissant plus ou moins le second. Le contrat était raisonnable, et respecté par les deux parties en règle générale.

Aujourd'hui, et depuis quelques années seulement, les bibliothèques ont dû faire le terrible constat d'une dégradation très inquiétante de leurs collections. Les grandes bibliothèques américaines, les premières, ont expertisé sans complaisance l'état des papiers, les conditions de conservation et de stockage, révisé leurs comportements vis-à-vis de leurs livres, que ce soit dans le domaine de l'équipement ou dans celui de leur circulation.

Dans le domaine de l'imprimé et du manuscrit, il n'est pas exagéré aujourd'hui

de parler de la nécessité d'une révision du patrimoine mondial. En même temps que leur consoeurs américaines, les bibliothèques européennes dressent des bilans identiques. Au sein de ce mouvement général sans précédent, on saisira donc l'intérêt qu'il y avait à se soumettre à ce même exercice pour la bibliothèque du Château. D'où l'expertise dont nous vous proposons une synthèse dans notre Bulletin. Vous aurez pu constater avec nous que notre Bibliothèque, dans l'ensemble, se porte plutôt bien. Il y a plusieurs raisons à cela, les plus évidentes étant ses conditions de conservation dans un bâtiment ancien, aux murs épais, peu chauffé, et le peu de mouvements de prêt auxquels elle est soumise; n'oublions pas non plus qu'il s'agit d'une collection ancienne dont le papier n'est pas victime de la faiblesse, il faudrait même dire, plutôt, de la tare congénitale dont souffre notre papier moderne, c'est-à-dire l'acidité due à sa composition. Les ouvrages d'avant le passage à la fabrication industrielle du papier à partir du bois échappent au moins à cette menace d'autodestruction qui pèse sur toutes nos collections actuelles. Et pourtant, le rapport de notre expert nous suggère plusieurs améliorations, que ce soit dans l'équipement, dans l'entretien, dans l'entreposage; ces mesures, sans être de grande envergure, représenteraient une réelle garantie de bonne préservation pour cette précieuse collection confiée à notre garde.

Et ce n'est pas le hasard qui fait qu'aujourd'hui, au discours du bibliothécaire se joint celui de l'architecte; que ce soit dans les constructions nouvelles ou dans les bâtiments anciens, comme notre Château, l'architecte est confronté à des défis qu'il doit sans cesse mieux maîtriser: la conservation du patrimoine, qu'il soit mobilier, imprimé, de pierre ou de bois, et que sais-je encore, est une problématique extrêmement complexe à laquelle l'utilisateur du bâtiment et l'architecte sont confrontés, souvent dans des optiques contradictoires: l'utilisateur pense avant tout: «règlement rationnel et fonctionnel de mon problème» et oublie l'aspect esthétique de la question; l'architecte, quant à lui, se voit souvent reprocher son «manque de sens pratique». L'enjeu réside dans la bonne harmonie des deux visions. Et ce défi est tout particulièrement important dans le cas de bâtiments historiques, où l'architecte d'aujourd'hui propose des solutions nouvelles (jugées par certains trop audacieuses); quant à nous, nous pensons au contraire qu'il faut se réjouir de ce que l'architecte d'aujourd'hui, confronté au problème que nous lui posons avec notre patrimoine, puisse concevoir des interventions de nature contemporaine sur des structures anciennes.

Au discours du bibliothécaire qui dit: «aidez-moi à mieux protéger mes livres», l'architecte doit répondre par un discours qui aura intégré tous les problèmes de la conservation du livre aujourd'hui, et tous les aspects des lieux qui attendent son

intervention.

Et au Château d'Oron, la bibliothécaire et l'architecte ont d'ores et déjà opté pour cette harmonie des discours.

b) Exposé de Yves Callet-Molin

La bibliothèque du château nécessite donc certains soins, quelques travaux d'amélioration et par là-même, l'intervention de l'architecte.

Aidé du rapport de l'expert, s'appuyant sur la compétence de la bibliothécaire, des restaurateurs, fondé sur ses propres observations, intégrant les différentes disciplines concernées, l'architecte aura donc pour tâche ici de proposer et d'orchestrer les mesures d'amélioration retenues; les conditions d'éclairage et la qualité de la lumière, la circulation de l'air et l'hygrométrie, la poussière, autant d'éléments qui seront contrôlés par certains dispositifs, à l'intérieur de la pièce comme au droit des ouvertures en façades.

Ces travaux d'amélioration sur la bibliothèque représentent une petite partie des préoccupations de l'architecte; dans ce même cadre des améliorations souhaitables sur notre château, les désirs d'un Comité passionné par sa tâche, sont nombreux et stimulants.

Débordant la question des améliorations, l'architecte se place dans une vision plus large qui englobe les travaux d'entretien, de conservation et de restauration; rattaché à une époque, celle que nous vivons, il souhaite en laisser la trace de la même façon que les siècles passés ont marqué l'édifice. Les contraintes spécifiques de la conservation des livres de la bibliothèque sont à mettre en parallèle avec les contraintes techniques liées aux différentes disciplines de la conservation et de la restauration. L'on aborde ici un large champ de préoccupations qui conduiront notre Comité, et même nos successeurs, au-devant de travaux d'importance.

Pour connaître l'ampleur des interventions nécessaires, les dégâts anciens ou nouvellement apparus, pour apprécier l'urgence d'y faire face et les efforts à y consacrer, pour définir cette politique d'intervention à long terme qui nous permettra de planifier clairement les travaux et les recherches de fonds, l'architecte, aidé de notre vice-président, a donc élaboré les trois volumineux rapports qui sont exposés sur cette table, et dont l'un des dossiers originaux est contenu dans cette boîte d'archives.

En l'espace d'une année cette importante étude s'est poursuivie, étoffée. Elle a pris en compte les appréciations compétentes des spécialistes dans les domaines de la pierre, des crépis et du bois, pour mieux circonvenir les travaux qui nous attendent.

Le premier tome se consacre à l'extérieur du château et à son enveloppe: aménagements extérieurs, façades et toitures. Les importants problèmes de la molasse y sont notamment détaillés. Le tome II traite de l'intérieur du château, niveaux inférieurs, salles de réception et appartement; enduits, attaques du bois, fenêtres y sont, entre autres questions, abordés. Le troisième tome examine, quant à lui, les niveaux supérieurs du château, le donjon et les communs.

Pour cette auscultation attentive de notre château, près de 500 clichés ont été pris et quelque 125 fiches dressées.

Armée de ces dossiers, une équipe pluridisciplinaire s'est trouvée en collaboration avec la section des Monuments historiques de l'Etat de Vaud et l'Office Fédéral de la Culture. D'autres spécialistes sont ainsi venus apporter leurs connaissances dans les domaines de l'histoire, de l'archéologie, de la restauration et de la statique. Ainsi constituée, travaillant dans la même optique, forte de toutes ces compétences réunies, cette équipe va aborder la deuxième phase d'études, lesquelles ouvriront la voie des interventions futures.

Sans attendre le résultat de cette 2ème phase, des travaux de toute première urgence, dont les causes amènent une rapide dégradation du château, devront être entrepris ces deux prochaines années. Importants problèmes de pierre, de certains crépis, menuiserie des fenêtres, infiltrations néfastes qui en découlent, attaques massives de vrillettes sur les poutres, boiseries, cadres de tableaux et autres mobiliers, conditions de conservation des livres de la bibliothèque verront la concentration de nos premiers efforts.

Nous avons entamé notre bref parcours sur le thème de la bibliothèque du château, dont le contenu en constitue le fleuron. Nous y revenons en conclusion avec la présentation par son auteur, du nouveau graphisme qui dorénavant distinguera tout ce qui émanera de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron. J'ai donc le plaisir de céder la parole à Werner Jeker.

Avant de donner la parole à M. Werner Jeker, le président le présente comme suit:

Avant de donner à M. Werner Jeker l'occasion de vous dire comment il ressent le Château d'Oron et le traduit dans son art, je vous rappelle les étapes de sa déjà brillante carrière. M. Jeker est né à Mümsliswil, dans le canton de Soleure, et vit actuellement à Châtillens, en quelque sorte à l'ombre du Château d'Oron.

Après une formation de base à l'Ecole d'Art de Lucerne, il entre dans la pratique en suivant des cours professionnels à Bâle et à Berne. En 1965, il fait son entrée en Pays de Vaud, à Pully, puis dès 1969 à Lausanne. Trois ans plus tard il fonde son propre atelier et enseigne, parallèlement, à l'Ecole Cantonale des Beaux-Arts et

d'Arts appliqués de Lausanne, dont il devient maître principal de la section graphisme.

Au début des années 80, il est, pendant 2 ans, Directeur artistique de l'Illustré. En 1984, il fonde les Ateliers du Nord à Lausanne, Place du Nord 2, où avec ses associés designers Cahen et Frossard, il crée du mobilier et des images de marque pour les Musées. Il collabore avec les musées de la place: Musées des Arts décoratifs, de l'Elysée, des Beaux-Arts, de l'Art Brut et Cinémathèque suisse notamment.

Connu pour ses affiches il participe à diverses expositions à travers le monde entier, de Varsovie à Toyoma au Japon, en passant par le Colorado où ses oeuvres obtiennent des distinctions internationales de haut niveau.

Et j'ai gardé pour la bonne bouche le premier prix que W. Jeker a obtenu en 1989 à la faveur du concours d'idées pour la future série de billets de banques que se propose d'émettre prochainement la Banque Nationale Suisse. Vous comprenez pourquoi nous sommes fiers du concours et de l'appui de M. Jeker, qui, malgré ses succès, est resté un homme simple, à l'abord facile et convivial.

Je lui donne la parole.

En quelques minutes passionnantes, M. Werner Jeker, nous présente à l'aide de diapositives :

- une nouvelle image graphique pour l'Association pour la Conservation du Château d'Oron pour tout ce qui concerne le papier administratif;
- un système de comportement graphique pour d'éventuels prospectus et autres publications;
- des idées d'animation «Autour du livre» : lieu de conférence, de concerts, de cinéma, de thématiques, d'expositions et soirées de projections, avec la complicité de toute la région.

Après cet exposé, le président poursuit:

Après cette présentation qui donne des ouvertures sur la manière dont nous allons mettre en valeur notre château, je tiens à remercier très vivement, en votre nom, M. Werner Jeker. Mais je n'entends pas m'arrêter là. En raison de l'intérêt marqué que cet artiste porte à notre cause, et bien que les statuts ne le prévoient pas expressément, - mais ils ne l'interdisent pas non plus - le Comité, unanime, vous propose de l'introniser comme expert-consultant privilégié de notre association. Ce titre, pour honorifique qu'il soit, nous engage, réciproquement, en toute liberté.

Il n'y a pas de propositions individuelles.

Le président signale encore que notre gardien se tiendra à disposition des membres

désirant visiter le château dès 15 heures dans la cour, devant la porte conduisant aux étages.

20

Il termine:

Mes remerciements vont aux membres de l'Association, nos plus sûrs soutiens pour que nous puissions réaliser les objectifs fixés.

Je vous souhaite donc bon appétit et vous invite à prendre l'apéritif dans la cour.

L'Assemblée générale est levée à 12 heures

Le président

Raymond Junod

Le secrétaire

Georges Tschopp

Voilà un titre qui ne manque pas d'audace et laisserait présager une quelconque plaisanterie. En effet, il serait vain d'en chercher mention dans le remarquable ouvrage que M. Yves Jault consacre aux châteaux viticoles du Pays de Vaud, richement illustré par des photographies de M. Yvan Muriset.

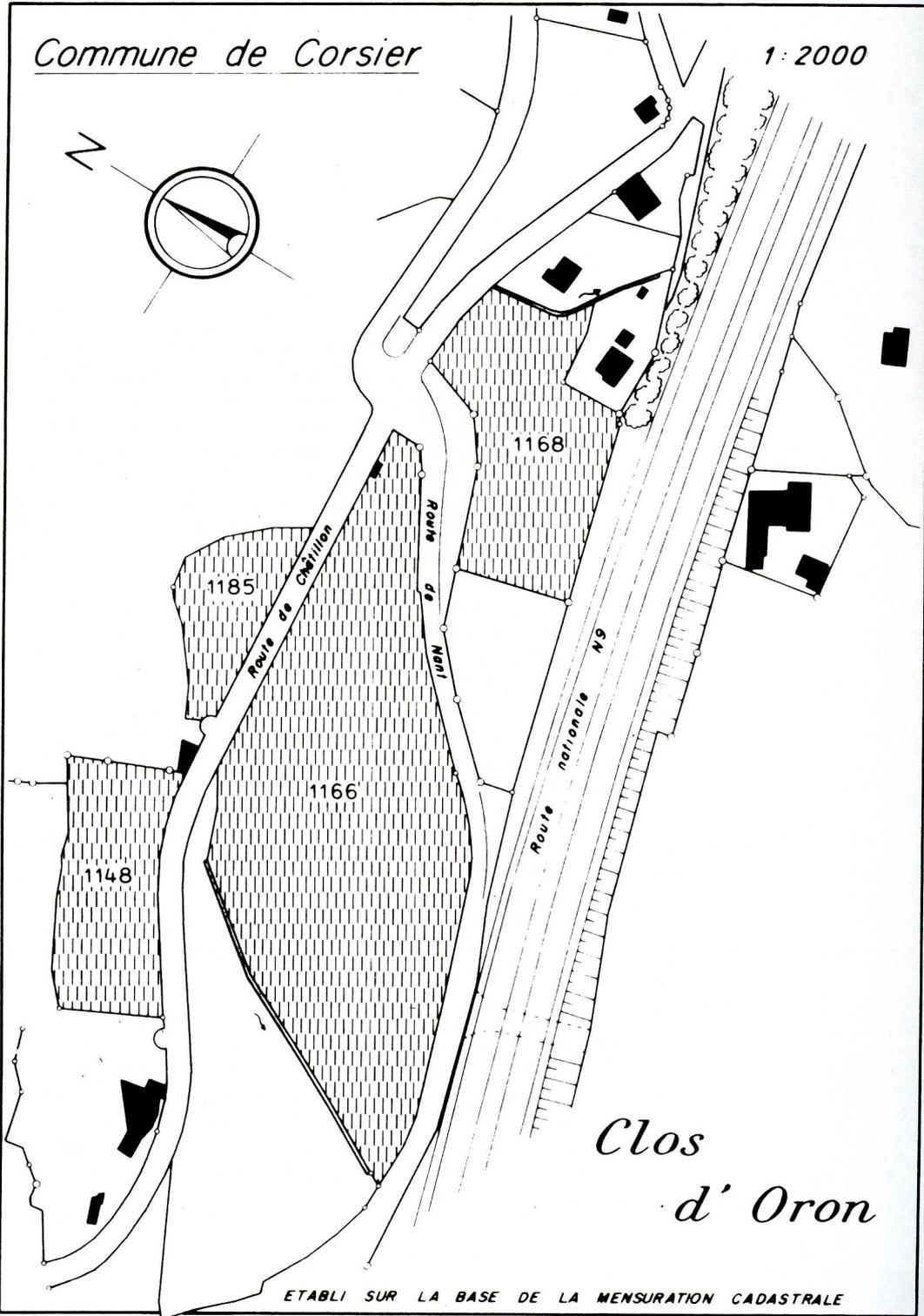
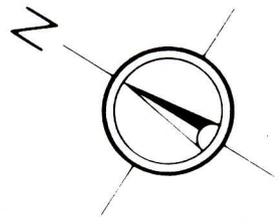
Robuste campagnard, bien campé dans ses terres de la Haute-Broye, notre vénérable manoir ne saurait figurer parmi les «nobles» demeures de ce canton édifiées dans des vignobles plus ou moins étendus. Certaines gravures du XVIII^e siècle permettraient bien de supposer un essai d'acclimatation de quelques plants de vigne sur le flanc sud de son coteau, mais resté sans suite, comme la culture du safran, demeurée infructueuse, qui légua cependant le joli nom de Safranière à une partie de la colline.

Et pourtant..., durant des siècles le château d'Oron, du moins ses propriétaires, se trouvèrent à la tête d'importants domaines viticoles et... pas des moindres. Au début du XIII^e siècle déjà, les sires d'Oron avaient hérité de Vaucher de Blonay, non seulement la co-seigneurie de Vevey, mais également des vignes s'étendant de Corsier à Saint-Saphorin.

Une parcelle de 40 fossoriers (1,8 ha), située entre Chardonne et Corsier, au lieu dit «Champ de ban», a maintenu son nom au cours des âges et le «Clos d'Oron» fournit encore, aujourd'hui, un vin apprécié vendu sous cette appellation, cadastrée et dûment reconnue. Lors de la constitution du bailliage d'Oron, en 1557, toutes les terres des seigneuries d'Oron et de Palézieux, vignes comprises, passèrent aux mains de LL.EE. de Berne qui les joignirent à celle de l'Abbaye de Hautcrêt, sécularisée après la conquête de 1536.

Les moines cisterciens de ce couvent, fondé en 1134, au bord de la Broye, proche de Palézieux, exploitaient à Lavaux, sur des pentes défrichées par leurs soins, reçues ou achetées dans les environs, parfois ailleurs, de vastes domaines qui allaient de Grandchamp sur Villeneuve jusqu'à Belmont, en passant par Corsier, le Burignon, le Dézaley, Riex, Villette, Cully...

Ces Messieurs de Berne, par l'intermédiaire de leurs baillis d'Oron, ne se font point prier pour poursuivre la gestion de tous ces biens qui désormais leur appartiennent. Ils en confient la culture à des vigneron dont ils surveillent les travaux, contrôlent et réglementent avec sévérité la vinification et le commerce, assument frais et charges pour réparations et entretien, sans oublier de percevoir cens et lauds (impôts de l'époque) qui leur sont dus. Entre 1745 et 1750, par exemple, on dénombre de 265 à 285 exploitants qui paient leurs redevances au receveur du bailli d'Oron. Parmi tous ces endroits, il convient de signaler les plus estimés comme le Dézaley d'Oron, œuvre des moines de Hautcrêt (5,6 ha. en 1776),



*Clos
d'Oron*

ETABLI SUR LA BASE DE LA MENSURATION CADASTRALE

attenant à celui de Montheron, construit et planté par ceux de ce monastère (autrefois Abbaye de Théla ou Téla), le Burignon, (plus de 8 ha. la même année), dont le vin, à certaines époques était plus apprécié que celui du Dézaley, si l'on se réfère aux prix pratiqués. Sans jeter le discrédit sur les autres parcelles aux produits plus ou moins prisés, voilà incontestablement d'imposantes propriétés dont le bailli avait toutes les raisons d'être fier. Mais ... où sont les neiges d'antan ?

Après la Révolution vaudoise de 1798, le nouveau canton du Léman est aussitôt englobé dans la République helvétique qui vient de se créer. Pour se procurer des fonds, les autorités, qui en manquent singulièrement, ne tardent pas à offrir en vente publique tout ce qui a été saisi aux anciens occupants. C'est ainsi qu'en novembre 1802, la Ville de Lausanne acquiert les vignobles du Dézaley et du Burignon, alors que les autres parties du domaine sont dispersées au gré des achats faits par des communes, des associations, des combourgeoisies ou ... des particuliers. Ainsi se morcela et disparut tout le territoire viticole du bailliage d'Oron !

A noter que le Dézaley d'Oron, qui avait porté cette appellation durant plus de six siècles la perdit, en 1912, pour être remplacée par celle de «Clos des Moines» qui le désigne aujourd'hui.

De ces richesses passées, le château d'Oron ne garde que le glorieux souvenir et d'abondantes archives où l'on suit, à travers comptes et rapports, au cours des âges les soucis et les joies, les peines et les satisfactions, les misères, les déceptions mais aussi les espoirs, avec surtout la volonté des vigneronns de maintenir contre gel, grêle, intempéries et autres calamités cette vigne plantée entre le lac et le rocher et ... en plus la chance de pouvoir déguster au château même un verre de «Clos d'Oron», vaillant rescapé qui a bravé huit cents ans d'histoire.

Héli Liard

Le «Clos d'Oron» aujourd'hui

Propriété de la maison Riem, Daep & Co à Kiesen près de Thoune, dès le 15 juin 1988, qui commercialisait déjà la récolte depuis 1984. Le vin produit en 1988 remporta une médaille d'or au concours international de Ljubljana. Année après année, le Clos d'Oron a reçu la mention Terravin. Les vignes sont actuellement cultivées par Monsieur Olivier Paley, vigneron à Chexbres

Le plan ci-contre établi par Bernard Völlmy permet de situer les parcelles du «Clos d'Oron»

Ne manquez pas de consulter le bulletin de commande annexé

Travaux historiques et d'amélioration: le point de la situation.

24

Au moment d'écrire ces lignes, neuf mois se seront écoulés depuis notre assemblée générale du printemps dernier. Ce laps de temps semble tout indiqué pour nous pencher sur les fruits de la passion que nous partageons pour notre château.

Le premier rejeton est à chercher du côté de l'historien Daniel de Ræmy, disciple du professeur Marcel Grandjean, le très éminent spécialiste de l'architecture monumentale de notre région, qui a formé une nouvelle génération d'historiens et d'historiennes en ce domaine. La section des monuments historiques de l'Etat de Vaud a donc confié mandat à notre spécialiste de l'architecture fortifiée d'entreprendre une **première phase d'études**. Le résultat du dépouillement des **archives du XVIII^e siècle** fait l'objet d'un rapport provisoire. Un texte de l'auteur en dresse une rapide synthèse dans ce bulletin.

L'exploitation de ces renseignements nous sera fort utile pour mieux cerner le passé de cette construction et pour encadrer le futur de nos interventions.

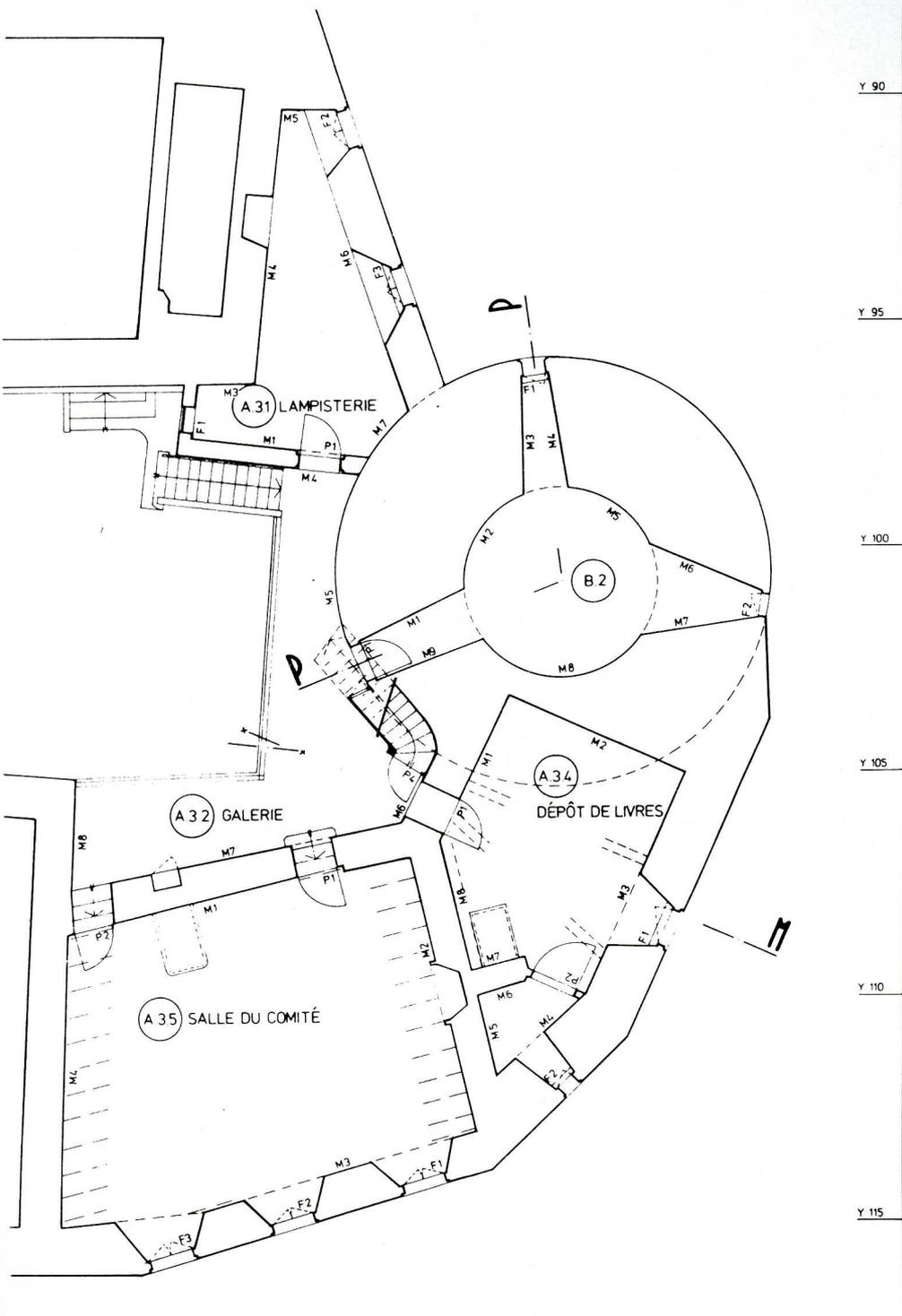
Parallèlement à cette entreprise, l'indispensable **dossier de plans** formant le **relevé actualisé du château** a été élaboré par le soussigné. La numérisation de l'état des lieux dressé en 1933 s'est révélée inadaptée. La solution consistant à reprendre à zéro et in extenso le relevé du château par l'utilisation d'un système de télémessures et report informatique a été abandonnée. Son coût n'était pas en rapport avec l'utilité que l'on pouvait en attendre. Les travaux en façades et la réfection de la plupart des salles, pour lesquels cette haute précision aurait pu être pleine d'enseignements, ont déjà été réalisés.

L'Etat de Vaud a donc passé mandat à l'architecte pour redessiner l'ensemble du dossier de plans sur la base du relevé de 1933, en traitant ceux-là d'une façon plus claire et homogène, en y apportant toutes les modifications et corrections intervenues au fil du temps, ce qui représente plus de cinq cents éléments différents. Le contrôle topométrique d'Archeotech a été mis à profit en incorporant l'essentiel des différences observées ainsi que le calage des plans selon deux axes. La codification des salles, introduite dans les trois tomes du «Rapport en vue des réfections», ainsi que la numérotation des murs, portes et fenêtres, assurent un repérage aisé et dépourvu d'équivoque. L'extrait du plan annexé vous en fournit une illustration.

Ce dossier des plans, joint aux trois rapports diagnostiquant l'état du château nous permet d'entamer, sur des bases précises, la **phase des travaux prévus en urgence zéro**, soit les problèmes qui ne peuvent attendre.

Ces interventions, auxquelles nous devons faire face dans les meilleurs délais, s'articulent principalement autour des attaques du bois, des menuiseries des fenêtres et des adaptations de la bibliothèque.

Le **traitement curatif et préventif contre la vrillette** qui infeste de façon très





Chemin d'accès Nord avec luminaires

active et généralisée, planchers, poutres, balustrades, boiseries, cadres de tableaux et mobilier, constitue notre premier objectif. S'il est aisé de remplacer un plancher brut fortement attaqué, le cas des boiseries peintes, des meubles anciens, cirés ou vernis, suppose une attention et des compétences très particulières. Lors de notre assemblée du 3 mai, ces travaux devraient avoir été exécutés, pour autant que les fonds nécessaires aient été trouvés.

La **menuiserie des fenêtres** est cause d'infiltrations qui ont déjà provoqué des dégâts dans les salles restaurées; joints mastic disparus, pièces d'appui putréfiées, mauvaise étanchéité, en sont responsables. Plutôt que de procéder à la difficile réparation ou au changement de toutes les fenêtres donnant des signes de faiblesse, il a été jugé préférable de protéger l'ensemble des ouvertures donnant sur les façades, et par là-même les encadrements de molasse, en disposant des doubles fenêtres sur l'extérieur.

Les conditions climatiques de la **bibliothèque** font actuellement l'objet d'une

campagne de relevés. L'entreposage des livres sera adapté pour permettre notamment une circulation de l'air derrière les rayonnages. La régulation de la lumière et la filtration des rayons ultraviolets seront assurées par une modification des fenêtres et un système de stores qui restent à préciser.

Les infiltrations par les ouvertures en façades sont également liées à l'état des **encadrements de molasse** qui réclament nos soins attentifs et qui font partie, avec les crépissages des cheminées, des travaux de première urgence. Une fois ces problèmes réglés, nous pourrions poursuivre les réfections des salles par le grand hall.

Hormis le contexte historique, des réalités très prosaïques ont amené le Comité à se pencher sur les **conduits d'évacuation des eaux usées du château**. Alertés par des odeurs nauséabondes et refoulantes, au moment de raccorder les trois fosses septiques du château sur le nouveau réseau d'épuration mis en place par la commune, la situation est apparue désastreuse. La fosse de la cuisine débordait jusqu'à la gueule; des deux autres fosses, n'existait que l'une d'entre elle, complètement affaissée et dont le contenu se répandait dans le terrain. La raison du délavement de la façade nord, à sa base, s'est ainsi expliquée.

Il a donc fallu intervenir sans délai pour poser de nouvelles fosses septiques et se brancher sur le système séparatif communal, opération menée à bien par Bernard Völlmy.

Nous trouvant soudainement avec un talus arrière traversé par deux larges tranchées, le chemin ouvert, les chemins d'accès mis à mal, il est apparu opportun d'avancer la date des travaux prévus dans ce secteur. C'est ainsi que, profitant de la présence des entreprises sur place, bénéficiant de conditions financières particulièrement favorables et faisant d'une pierre deux coups, les **chemins d'accès ont été refaits et pourvus d'un éclairage adéquat**. Pensant aux souliers délicats de ces dames, les épaisseurs mouvantes de gravier ont été remplacées par une couche de gravier stabilisé. L'enfoncement habituel du tout-venant dans les profondeurs est empêché, la transformation du talus en carrière par les mètres cubes régulièrement déversés, ne sera plus à craindre. Des balises lumineuses ponctuent ces accès nord qui deviennent les arrivées naturelles des hôtes du château parquant leurs véhicules le long du chemin descendant.

Au chapitre des améliorations figure encore l'**installation d'une sonorisation de qualité pour les quatre salles et la cour**, réalisée au début février de cette année. Chacune des salles peut être rendue indépendante, équipées qu'elles sont du matériel nécessaire à leur autonomie musicale.

La revue des études et travaux effectués et en cours vous démontre, si besoin était,

la volonté de votre comité de poursuivre avec dynamisme la tâche qui lui est dévolue. Ce programme ambitieux mais indispensable n'est toutefois réalisable que pour autant que nous trouvions les fonds nécessaires pour le mener à bien. C'est donc sur nos amis et bienfaiteurs, nos sponsors de demain, que nous devons compter pour assurer la pérennité et le rayonnement du château d'Oron.

28

Yves Callet-Molin

Histoire architecturale du château: une source encore inexplorée, les comptes des baillis bernois (1557 - 1798)

Du moyen âge à l'achat du château en 1936 par l'Association, les divers propriétaires n'ont laissé que peu de traces écrites des travaux qu'ils ont effectués sur le monument. La période la mieux couverte par les archives est encore l'occupation bernoise, de 1557 à 1798. Les comptes du bailli d'Oron, conservés aux Archives cantonales vaudoises ont fourni de nombreux renseignements sur l'entretien constant dont a été l'objet le château; ils rapportent également les transformations induites par les progrès de l'armement ou par l'évolution de la notion d'apparat et de confort intérieur par exemple. L'interprétation de ces documents reste toutefois difficile car il est souvent malaisé de déterminer à quel secteur précis de l'édifice se rapporte telle ou telle tâche. Il s'agit donc de situer les diverses pièces mentionnées dans les textes; entreprise d'autant plus difficile que les fonctions et les appellations évoluent tout au long de la période considérée.

L'analyse des documents ne peut à elle seule résoudre tous les problèmes; il faut lui confronter l'observation minutieuse de l'édifice lui-même. Ainsi l'inventaire d'infimes différences dans le décor, dans les formes et les moulurations utilisées par les menuisiers, les serruriers ou les poêliers permet de dégager diverses campagnes de travaux au delà de l'apparente uniformité qu'introduisent des qualifications de style comme «boiseries du XVIII^e siècle» ou «salons Louis XV». Cet inventaire, qui ressortit aux méthodes archéologiques, - et qui reste à entreprendre à Oron - permet à son tour d'éclairer les textes et de localiser les endroits touchés par les travaux

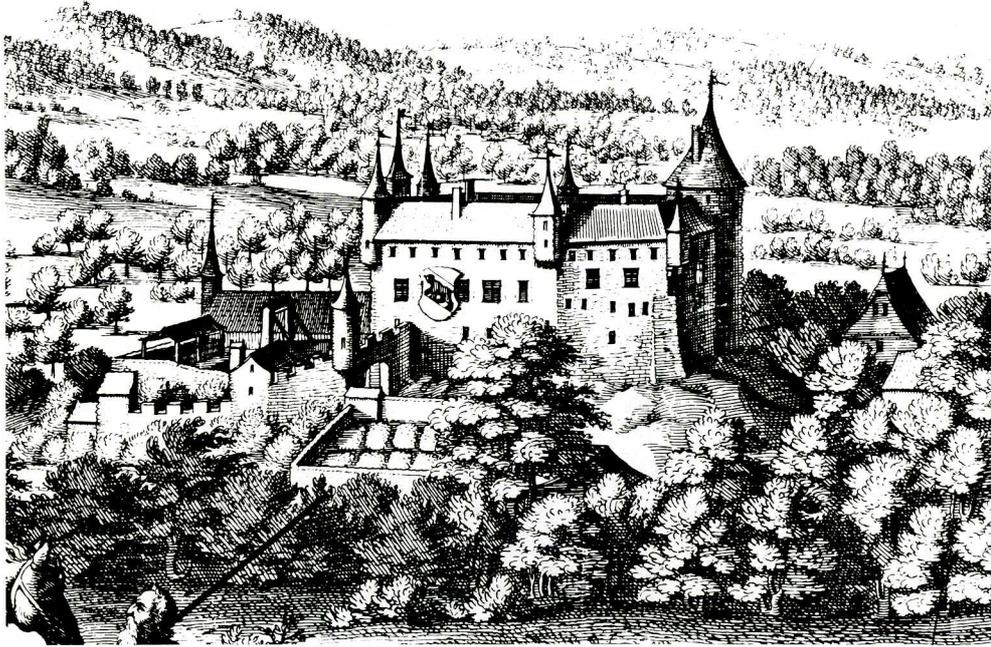
qu'ils rapportent.

En attendant le constat archéologique péremptoire, les textes fournissent au moins une série d'hypothèses plausibles qui permettent déjà de mieux cerner ce qu'a été la réalité matérielle du monument au cours des âges. Ainsi, outre la période qu'ils recouvrent, les documents bernois peuvent encore donner des indications sur l'aspect du château au moyen âge ou ce qu'il en est advenu au XIX^e siècle. L'exemple ci-dessous va éclairer ce propos.

Les documents bernois parlent d'une pièce dénommée le *paradis*; on la situe à l'étage supérieur d'un petit corps de bâtiment situé près de la grande tour (l'actuelle salle de réunion du Comité de l'Association). A priori, on serait tenté de penser que ce corps de bâtiment a été construit tardivement car au moyen âge, la grande tour, afin d'être mieux défendue, devait être isolée des corps d'habitation. Cependant, cette pièce existe déjà à l'arrivée des Bernois et, fait plus exceptionnel, elle est utilisée comme habitation, alors qu'en règle générale les niveaux supérieurs des châteaux médiévaux sont dévolus à la défense et aux greniers. Cette pièce est peut-être le souvenir tardif de l'existence d'un *réduit seigneurial*, construit sans doute à la fin du XIII^e siècle, en même temps que la grande tour circulaire.

Ce corps de logis haut, plus spacieux que le donjon, était un appartement-refuge pour le seigneur en temps troublé. Il devait être isolé de la basse cour du château par une forte enceinte, qui se présentait comme un obstacle supplémentaire à l'attaquant. Les indices de cette séparation entre le réduit seigneurial et le château bas, organisé autour de la cour intérieure, existent à Oron: Werner Stöckli a mis en évidence un fort mur qui fermait la cour du côté de la grande tour, que l'on peut mettre en relation avec une césure verticale visible dans la façade nord-ouest du château, qui devait différencier les courtines enveloppant la grande tour de celles entourant la cour. On est tenté d'entrevoir ces dispositions à Oron lorsqu'on considère le château de Lucens, où elles sont encore bien visibles. La morphologie générale du château de Lucens présente une parenté indéniable avec Oron. Lequel a servi de modèle pour l'autre ? Il est bien difficile de répondre mais on est déjà tenté de rajeunir la grande tour circulaire d'Oron qui ne doit pas être antérieure à 1258 comme on l'admettait jusqu'ici, mais chronologiquement proche de l'édification du donjon de Lucens, vers la fin du XIII^e siècle.

Les documents bernois montrent que l'aspect défensif du château est peu à peu délaissé et que c'est surtout l'aménagement intérieur, qui doit répondre aux exigences résidentielles sans cesse renouvelées des baillis, qui est l'objet de profondes modifications. Au XVII^e siècle, dans des espaces encore peu ajourés, les éléments boisés tels que sièges à dorsaux cohabitent avec les surfaces crépies



rehaussées de peintures murales. Avec les grandes transformations de 1747-49, on subdivise l'ancienne aula médiévale en trois pièces entièrement boisées desservies par un corridor. De nombreuses fenêtres sont agrandies ou percées dans les courtines pour apporter lumière et chaleur. Cette tendance se poursuit avec l'aménagement de la salle maintenant dite de musique en 1765, et les travaux de 1784, répondant à des préoccupations déjà hygiénistes, qui seront surtout le fait du XIX^e siècle. Le devis des travaux de 1784 met en évidence l'étonnante proximité, voire la promiscuité, des élégants salons avec les annexes rurales (le siège baillival est avant tout une vaste exploitation agricole) lorsqu'il déplore que les plus belles pièces du château sont empestées par les odeurs de la serre et du poulailler aménagés juste en dessous.

Les sources bernoises montrent aussi les incessants travaux de maintien et de consolidation des courtines du château et des enceintes extérieures. Les intempéries mais apparemment surtout l'instabilité de l'éperon molassique sur lequel est installé le château contribuent à sa perpétuelle dislocation qu'il faut sans cesse contenir: pose d'importants contreforts vers 1589 et en 1709 dans le le secteur du donjon et des écuries, réparations répétées, considérables en 1747-49, des murs d'enceinte périphériques (les braies) et des jardins, démolition définitive en 1789 des braies-terrasses dans le secteur du donjon, remplacées par une levée de terre, sans compter les incessants crépissages et colmatages d'entretien. On le constate donc, les travaux de sauvegarde du gros oeuvre qu'a déjà dû assumer l'Association ne sont pas inédits et ils risqueront de s'imposer encore à l'avenir, qu'on espère tout de même le plus lointain possible, mais il faut rester vigilant !

Daniel de Raemy

Le château d'Oron en 1642 selon Mérian, détail.

Dans la grande courtine du château, les trois baies immédiatement à gauche de l'écu bernois ajouraient la «grande salle», celle à droite la «grande chambre» ou «chambre du pont». Plus près du donjon, les deux grandes fenêtres situées entre les échauguettes éclairaient la chambre du «paradis», peut-être lointaine survivance du réduit seigneurial de la fin du XIII^e siècle. On observera encore le caractère fortifié de la zone d'entrée du château avec la présence d'un pont-levis et d'un crénelage sur les murs entourant la cour extérieure du château; éléments qui ont disparu au cours du XVIII^e siècle déjà.

Propos liminaire

32

A la veille d'entamer un long et enrichissant parcours avec un Comité en partie renouvelé, une équipe pluridisciplinaire et des interlocuteurs officiels nouveaux, il a semblé opportun à l'architecte de développer une vision cohérente des modes d'intervention futurs sur le Château.

Il était nécessaire que l'ensemble des membres de notre Comité partage une identité de vues sur le thème de la restauration et que chacun adhère aux principes de la Charte de Venise de 1964, qui stipule notamment de rendre lisibles et distinguables les interventions contemporaines, tout en permettant leur réversibilité. On entend par là la possibilité, pour les générations futures, de supprimer des interventions qui seraient jugées inadéquates par nos successeurs, sans toucher à la substance de l'édifice considéré.

Pour renforcer la cohésion du Comité dans ce sens, l'architecte a organisé un voyage d'études dans le Tessin voisin, qui abrite d'intéressants exemples de restaurations et de transformations d'édifices anciens, fortifiés ou non. Nous avons associé à ce thème la visite de plusieurs bâtiments de notre époque, conçus par ceux-là mêmes qui ont travaillé sur les constructions anciennes, démontrant ainsi l'absence de frontière rigide entre ces deux mondes de l'architecture, lorsqu'intelligence et sensibilité sont au rendez-vous.

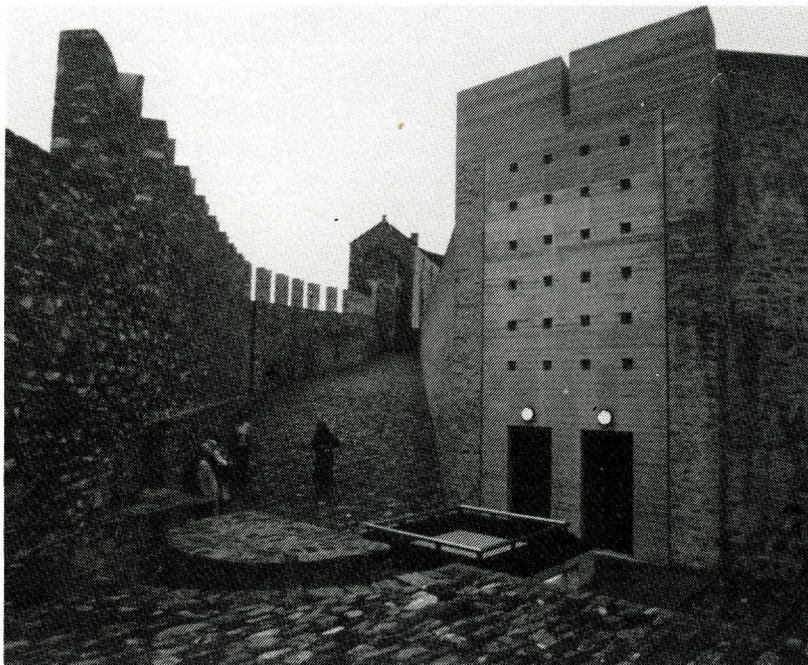
Dans cette «formation continue» que nous poursuivons avec le Comité, des séances de projection permettent d'utiles comparaisons avec des réalisations similaires sur territoire suisse et au-delà de nos frontières.

Forts d'une première expérience jugée essentielle, nous poursuivons sur notre lancée avec le souci constant d'œuvrer au mieux, et avec votre appui, pour le bien de notre Château d'Oron.

Yves Callet-Molin

Etude de quelques restaurations de monuments anciens au Tessin. Rencontre avec des architectes tessinois

Il fait un temps superbe ce matin du 7 septembre 1991, lorsque nous franchissons l'impressionnant col du Nufenen pour redescendre sur le Tessin et nous rendre dans notre première ville-étape : **Bellinzona**.



Castelgrande, arrivée de l'ascenseur

Castelgrande

Notre périple commence par une rencontre avec l'architecte **Aurelio Galfetti**, qui a conçu et dirigé les travaux de restauration sur l'imposante forteresse de Castelgrande. Ce château-fort, du haut de sa colline, domine la ville.

Nous y accédons par le bas, comme aspirés par une faille que l'architecte a taillée dans le rocher et équipée d'un ascenseur qui nous conduit pratiquement à la hauteur de la cour supérieure, autour de laquelle les bâtiments et les murailles forment cercle. C'est dans cette cour, rappelons-le, que la tente du 700^e, oeuvre de Mario Botta, a inauguré les festivités de cette année 1991.

L'intervention de Galfetti repose sur une conception claire et affirmée : la transformation d'un monument ancien doit être envisagée comme «l'actualisation de la présence du passé», et non comme un geste visant le mimétisme avec ce passé; autrement dit : restaurer ne doit pas signifier imiter l'ancien, faire à l'identique, faire du «faux vieux». Le défi est de taille, mais la réalisation de Castelgrande est riche en enseignements.



Castello Montebello, l'entrée fortifiée

Castello Montebello

Tout près, une autre colline est surmontée d'une forteresse : le Castello Montebello, restauré dans les années 70 par **Mario Campa**, **Franco Pessina** et **Niki Piazzoli**. Influencé nettement par le style de l'architecte Carlo Scarpa, - précurseur universellement reconnu -, le concept de la restauration est très intéressant : également fondé sur l'idée qu'il faut exprimer la modernité sans masquer ou trahir le passé, il propose une structure d'exposition interne «emboîtée» dans la tour : les escaliers et les paliers meublés de vitrines laissent bien visible l'architecture d'origine tout en affirmant sans ambiguïté leur caractère contemporain. Seule restriction à notre adhésion à cette réalisation : sur le plan des matériaux et des proportions, l'intervention se révèle lourde et trop présente.

En fin de journée, nous prenons la route en direction de **Locarno**. Nous sommes ainsi à pied d'oeuvre tôt le matin du 8 septembre pour monter à un sanctuaire qui a fait l'objet d'importantes restaurations: le **Santuario della Madonna del Sasso**.

Puis nous redescendons au coeur de la ville, et entrons dans une demeure qui restera, pour chacun de nous, un des souvenirs les plus riches de ce périple, et à plus



Castello Montebello, la cour intérieure

d'un titre.

La Casa Rusca

Cette belle maison abrite la Pinacoteca Comunale, et sa restauration est signée des architectes **Franco et Paolo Moro** et **Vittorio Pedrochi**. C'est une maison à trois niveaux, qui donnent sur une cour intérieure, autour de laquelle sont disposées des galeries donnant accès aux salles d'exposition.

Ce qui frappe ici, c'est la finesse et la sensibilité qui caractérisent la restauration très «douce», laissant intacts les volumes et les structures d'origine. Le visiteur est séduit par l'élégance moderne des éléments de serrurerie, les mains courantes des galeries notamment. Les murs de la cour intérieure et des escaliers ont été simplement repeints à l'éponge, et le bleu léger qui a été choisi rappelle et prolonge celui du ciel que l'on voit de la cour et des galeries.

L'intervention de l'architecte ici est en quelque sorte à l'opposé du geste grandiose d'un Galfetti; elle est sobre, légère, sans pour autant se camoufler derrière une fausse reconstitution à l'ancienne.

La douceur, l'élégance et l'équilibre de l'ensemble en font une incontestable réussite.

Souvenir riche, disions-nous au début. En effet, cette visite a été l'occasion pour nous de découvrir une exposition rétrospective des oeuvres de Max Bill. Et, comme pour confirmer et compléter ce moment de grâce, c'est l'artiste en personne que nous croisons à la sortie. Ayant fréquenté les bancs de la même assemblée, - mais pas dans les mêmes travées -, c'est-à-dire ceux du Conseil National, notre Président et Max Bill se sont bien vite reconnus, et l'amitié et l'humour ont couronné ce moment.

Ayant repris la route en direction de Lugano, nous avons fait étape dans un village quasi emblématique pour ce qui concerne l'intervention de l'architecture contemporaine dans l'organisation urbaine.

Il convento (le couvent) di Monte Carasso

Ce village révèle une expérience unique: son centre vital a été confié à un architecte, **Luigi Snozzi**, qui en a réécrit la partition. Territoire, ou quartier délimité par une salle de gymnastique, un cimetière, la villa du Président de la commune, la villa de la Banque Raiffeisen et l'actuelle mairie, toutes constructions récentes réalisées par Luigi Snozzi (à l'exception de la mairie, maison ancienne restaurée), ce quartier comporte également les bâtiments d'un ancien couvent. Actuellement en chantier, la restauration menée par Luigi Snozzi consiste en la transformation du couvent en école primaire.

Les salles de classes sont toutes conçues selon le même principe du duplex: une galerie supérieure, permettant le passage de l'une à l'autre, est dédiée aux travaux manuels et pratiques. Le couloir d'accès et les salles de classes elles-mêmes séduisent par leur élégance. L'architecte résout les problèmes par des choix épurés.

Il adopte ici en quelque sorte la même «philosophie» d'interprétation que Aurelio Galfetti : le passé est réinterprété selon les besoins d'aujourd'hui, mais les lignes anciennes restent lisibles.

Notre dernière étape sera **Lugano**, où nous attend une bibliothèque pas tout à fait comme les autres...

Biblioteca nel convento dei Cappuccini, Salita dei Frati

C'est à **Mario Botta**, ancien élève des bons pères de ce couvent, que l'on doit la restauration de cet ensemble constitué par l'église, le couvent proprement dit et la bibliothèque. Celle-ci se caractérise par sa situation en sous-sol, avec lumière zénithale. Il s'agit d'une construction et d'un aménagement contemporains, intégrés

au bâtiment ancien qui abrite également les bureaux des bibliothécaires, les salles de travail et de vie commune des moines. L'architecte a réussi à concevoir, dans un volume relativement petit, une disposition modulaire des places de travail, des catalogues et des livres, de telle manière que les premières reçoivent le maximum de lumière, cependant que les rayonnages occupent une zone moins lumineuse. Le caractère élégamment monacal de cette bibliothèque l'intègre parfaitement à l'ensemble et nous a séduits.

En fin de journée, nous entamons notre voyage de retour, et c'est un peu avant le coucher du soleil que nous prenons la route du Gothard, au sommet duquel nous visitons brièvement le musée; plus tard, nous abordons le col de la Furka bordée d'impressionnants précipices; le glacier est là pour nous rappeler que le grand architecte de la nature n'est pas à négliger. Puis nous glissons dans la nuit d'un bout à l'autre de la vallée aux treize étoiles...

Pour conclure

Ces visites ont été pleines d'enseignement pour l'étude des interventions qui pourraient et devraient être réalisées au Château d'Oron. La leçon fondamentale que ces interventions tessinoises confirment est que l'intervention contemporaine peut parfaitement s'intégrer à l'architecture ancienne qu'elle vient réaménager et restaurer; mieux, elle la met en valeur.

L'église de Châtillens est, avec le Château d'Oron, le plus beau monument que nous aient laissé les siècles passés dans notre région. On admire de tous les environs sa silhouette élancée, son élégance robuste et l'admirable teinte que la patine des années a donné à ses tuiles et à ses murs.

François Forel, pasteur.

Historique

La paroisse d'Oron-Châtillens a une origine très ancienne; elle est déjà citée dans des chartes du XII^e siècle.

Primitivement, le village de Châtillens fut une possession de Saint-Maurice, la célèbre abbaye valaisanne. Au milieu du XII^e siècle, l'abbaye de Hautcrêt de l'ordre de Citeaux, fondée à quelque distance de Châtillens, reçut des moines de Saint-Maurice le tiers du village. Par la suite, en 1154, l'évêque Amédée de Lausanne confirma à Hautcrêt «toute» la terre de Châtillens. Dès lors, l'église fut desservie par les moines de Hautcrêt dont le monastère avec église et cloître était situé au bord de la Broye, entre Palézieux et Châtillens. Ce couvent aujourd'hui disparu, fut pour la contrée, une véritable école d'agriculture. Fidèles à leur devise «ORA et LABORA» (prie et travaille), les moines introduisirent la culture de nouvelles plantes, établirent des moulins, et à force de travail, ils défrichèrent les pentes rocheuses du «Dézaley» et plantèrent les premières vignes.

Placée sous le triple patronage de Saint-Maurice, de Saint-Pancrace et des Saints-Innocents, l'église de Châtillens possédait une image de Saint-Pancrace qui était l'objet d'une grande vénération. Lieu de pèlerinage célèbre, on y apportait les enfants morts sans baptême, l'image de Saint-Pancrace ayant disoit-on, le pouvoir de les ressusciter, juste le temps nécessaire pour leur administrer ce sacrement. Autrefois la mortalité infantine sévissait, impitoyable, et des petits enfants mouraient fréquemment sans baptême. Pour les parents cela représentait un épouvantable malheur, car ils croyaient leurs bébés privés de la béatitude éternelle.

Les prélats mettaient en garde les curés contre la «crédulité et les illusions d'une mère angoissée», mais en vain. Les enfants de moins de 7 ans qui mouraient baptisés avaient un «enterrement d'ange» car ils allaient directement au ciel. Par contre, il était interdit d'ensevelir en «terre sainte» les petits morts sans baptême, comme les infidèles ou les excommuniés.

Epoque peu glorieuse pour ceux qui, pour satisfaire à ces rites cyniques, maintenaient auprès de leurs fidèles l'image d'un Dieu sans pitié envers de petits innocents !

Les sanctuaires à qui on attribuait ce rôle miraculeux étaient connus sous le nom de sanctuaires à répits.

Lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536, le comte Jean II de Gruyère, dans le but de sauver de la profanation bernoise l'image de Saint-Pancrace, la fit transporter dans sa chapelle à Oron, où elle continua à être vénérée par les fidèles. Mais la Réforme acheva de s'implanter dans la contrée, elle chassa les moines de Hautcrêt et en 1530, les Bernois firent brûler l'image de Saint-Pancrace.

Sous le nouveau régime, Oron-la-Ville devint chef-lieu de paroisse, avec Châtillens comme annexe.

Description de l'église

L'édifice gothique actuel du XV^e siècle a été édifié sur les restes d'une église romane. Pour pénétrer dans l'église, il faut descendre quelques marches. Son portail franchi, l'impression d'harmonie déjà ressentie à la vue de ce simple sanctuaire entouré de son décor champêtre, se retrouve plus intense encore dès que les yeux, accoutumés à la pénombre de l'intérieur, en découvrent toute la beauté.

Une lumière colorée et chaleureuse descend des vitraux du peintre-verrier, Louis Rivier, qui réalisa ce bel ensemble lors de la restauration de 1913.

Un grand arc en tiers-point sépare le chœur de la nef. Une petite chapelle qui s'ouvre sur la nef, au sud, et fait saillie rectangulaire à l'extérieur a probablement été construite au début du XVI^e siècle par Jean I^{er} comte de Gruyère, baron d'Oron et propriétaire de La Dausaz. Au XVII^e siècle, la famille de Joffrey reçut La Dausaz de LL.EE. de Berne comme fief et devint ainsi propriétaire de cette chapelle. Les vitraux portent les armes des anciens possesseurs de La Dausaz.

Dans le chœur, encadrant la grande baie à deux lancettes surmontées d'une rose, sont disposées de belles stalles à dossiers, au dessin sobre. Trois d'entre elles étaient jadis réservées au seigneur bailli et à sa famille. Les trois autres stalles sont des copies, réalisées en 1913 !

Un magnifique chapiteau, qui autrefois, décorait l'abbaye de Hautcrêt, a retrouvé sa place dans une église.

La Réforme attachait beaucoup d'importance à la prédication; aussi, dans les églises protestantes, la chaire devint-elle le centre d'attention des fidèles, d'où sa position bien en vue. La chaire de Châtillens, avec son abat-voix, date du début du XVII^e siècle. Belle pièce de marqueterie, elle porte sur chacune de ses six faces, un aigle bicéphale qui surmonte un visage de chérubin. On y voit aussi deux petits écussons avec ces mots très importants : «Baillif d'Oron 1621» et deux petits ours de Berne.



L'église de Châtillens

Rappelons que Michel Stettler, grand historien bernois, fut bailli d'Oron de 1616 à 1622 et Jean Secretan, pasteur de 1617 à 1635.

En ce qui concerne la prière après le sermon, écrit Henri Vuilleumier, il était d'usage, après avoir prié pour l'Excellence de nos souverains de Berne et pour leur représentant « Monseigneur le Bailli » de prier aussi pour les nobles seigneurs vassaux, dans celles du moins des paroisses du pays qui dépendaient d'un de ces gentilshommes. De temps à autre cependant, dans certaines circonstances particulières, cette règle se heurtait à des oppositions plus ou moins bien motivées. Tantôt, c'était tel seigneur bailli qui, jaloux de son autorité ou celle du souverain, prétendait interdire au pasteur de telle ou telle paroisse de son ressort de continuer à prier pour les seigneurs du lieu. Ainsi le bailli d'Oron, Sébastien de Luternau, s'opposa à ce que le pasteur d'Oron mentionnât M. de Joffrey, qui possédait des droits de seigneurie dans les terres de son bailliage (1679).

Dans ces cas-là, on voit régulièrement les classes prendre vis-à-vis des lieutenants de LL.EE. le parti des seigneurs vassaux et, en cas de besoin, recourir au souverain lui-même pour faire respecter l'usage établi au nom de la piété et de la Parole de Dieu.

Le choeur a servi sous le régime bernois à la sépulture des baillis. En 1593, en remplaçant l'ancien plancher pourri par un dallage, on a découvert deux dalles tumulaires. L'une, parfaitement intacte, rappelle la mémoire de Johanna-Magdalena von Wattenwyl, baillive d'Oron, décédée le 21 mars 1700, à l'âge de 44 ans, 6 mois et 16 jours. Au centre, sous les armoiries bien connues de Wattenwyl, une inscription peu banale et rare, en ce qu'elle donne les dernières paroles, très belles, prononcées par la défunte.

Signalons encore l'émouvante petite pierre tombale, encastrée à l'extérieur, dans le mur côté nord, et dont l'inscription presque effacée, rappelle la mémoire d'Alexandre Emmanuel de Mulinen mort le 22 juillet 1796 âgé de 5 ans. Fils du dernier bailli d'Oron, l'enfant fut tué lorsque la voiture qui le transportait et dont les chevaux s'étaient soudain emballés, versa.

En continuant le tour extérieur de l'église, on est frappé par le toit octogonal du clocher, aussi grand que la tour. Le clocher renferme quatre cloches : deux grandes, très belles, don du comte de Gruyère, Jean I^{er}, portent les dates de 1502 et 1506. Deux autres, plus petites, ont été offertes en 1946 par deux familles de la paroisse, « La Paix » et « La Reconnaissance ».

Lors des travaux de restauration effectués en 1913, plus de trois cents monnaies ont été recueillies dans le sous-sol de l'église. Il s'agit de pièces éparses, égarées au cours des siècles. Les plus anciennes remontent à la fin du XII^e siècle. Ces monnaies



sont conservées au Cabinet des Médailles du canton de Vaud.

Châtillens, lieu de rencontre où des dizaines de générations ont communiqué par la pensée dans une même Foi, reste le centre d'une grande paroisse rurale composée de neuf villages.

Elisa Rossier

Sources :

- Rapport de l'archéologue cantonal Albert Naef du 13.09.1909
- La Contrée d'Oron par Charles Pasche, 1894
- Histoire de l'Eglise Réformée du Pays de Vaud par Henri Vuilleumier, 1929
- L'Histoire en Savoie - décembre 1989

Situation financière de l'Association

43

Bilan au 31 décembre 1991

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux	711.65
12.	Matériel d'exploitation	40'028.90
13.	Immeubles et terrains	1'489'118.70
14.	Musée, tableaux, mobilier	439'960.65
15.	Bibliothèque	604'351.40
16.	Souvenirs	13'229.00
17.	Rénovation de la cuisine	76'000.00
18.	Débiteurs	1'074.35
2.	Passif	
24.	Compte courant débiteur BCV	49'748.10
21.	Emprunt hypothécaire CFV	146'361.90
23.	Créanciers	36'000.00
22.	Capital	2'432'364.65
Totaux :		2'664'474.652'664'474.65

Compte de pertes et profits au 31 décembre 1991

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Indemnités du Comité et frais	4'864.00	
351.	Traitement du secrétaire	22'020.00	
354.	Frais de bureau	5'966.65	
* Total :		32'850.65	
4.	Finances		
400.	Intérêts		40.85
450.	Frais de ccp	384.00	
451.	Intérêts et frais bancaires.	18'649.20	
* Total :		19'033.20	40.85
5.	Bâtiment		
500.	Revenus des locations		79'279.00
501.	Redevance du restaurateur		161'859.50
502.	Cabine téléphonique		453.30
503.	Location de l'appartement		10'200.00

	Charges	Revenus
550.	Salaire du gardien	42'690.30
551.	Salaire des aides et remplaçants	21'951.40
552.	Assurances sociales	18'164.55
554.	Assurances incendie et RC	8'238.20
556.	Produits de nettoyage	2'325.25
557.	Electricité	29'908.55
558.	Téléphones du château	1'148.70
560.	Achat d'eau	1'859.60
559.	Matériel de jardin, fleurs	1'536.00
561.	Fausses alarmes	900.00
562.	Frais divers du gardien	1'137.50
563.	Amortissement de l'immeuble	12'082.40
566.	Amortissement de la cuisine	20'000.00
*	Total :	161'942.45 251'791.80

6.	Travaux	
601.	Subsides fédéraux	5'073.00
650.	Restaurations historiques	35'126.80
651.	Travaux d'entretien et réparations	2'173.70
652.	Entretien du matériel d'exploitation	3'574.90
653.	Entretien du système alarme	5'429.80
*	Total:	46'305.20 5'073.00

7.	Musée	
700.	Recettes visiteurs	17'009.30
701.	Ventes de souvenirs	2'727.00
750.	Part du gardien sur les visiteurs	7'294.00
750.1	Taxe communale sur les visiteurs	1'654.80
751.	Bibliothèque: fichier et entretien	7'543.40
752.	Restauration des tableaux	880.00
754.	Achat de matériel	2'464.55
755.	Publicité	350.00
756.	Achat de souvenirs	4'000.00
*	Total :	24'186.75 19'736.30

8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	30'145.00
801.	Dons des membres	1'765.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'700.00
850.	Assemblée générale	7'963.15
851.	Imprimés et bulletin	4'050.00
852.	Cotisations à d'autres associations	820.00
853.	700 ^e de la Confédération	9'314.70
854.	Achat de vin (Clos d'Oron)	5'592.00
*	Total :	27'739.85 35'610.00

Totaux 312'058.10 312'251.95

Excédent des produits 193.85

Budget 1992

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Indemnités du Comité et frais	10'000.00	
351.	Traitement du secrétaire	23'160.00	
354.	Imprimés et fournitures de bureau	6'000.00	

*** Total : 39'160.00**

4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts	50.00
450.	Frais de ccp	400.00
451.	Intérêts et frais bancaires	20'000.00

*** Total : 20'400.00 50.00**

5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations des salles	80'000.00
501.	Redevances du restaurateur	160'000.00
502.	Cabine téléphonique	500.00

	Charges	Revenus
503. Location de l'appartement		10'200.00
504. Part du MP à l'énergie et à l'eau		15'000.00
550. Salaire du gardien	44'500.00	
551. Salaire des aides et remplaçants	23'000.00	
552. Assurances sociales	21'000.00	
554. Assurances incendie et RC	8'000.00	
556. Produits de nettoyage	2'500.00	
557. Electricité, bois, mazout	25'000.00	
558. Téléphones du château	1'300.00	
559. Matériel de jardin, fleurs	1'600.00	
560. Achat d'eau	1'900.00	
561. Fausses alarmes	300.00	
562. Frais divers du gardien	1'500.00	
563. Amortissement de l'immeuble	13'000.00	
566. Amortissement de la cuisine	20'000.00	
* Total :	163'600.00	265'700.00

6. Travaux

650. Restaurations historiques	30'000.00
651. Travaux d'entretien et réparations	20'000.00
652. Entretien du matériel exploitation	4'000.00
653. Entretien du système alarme	5'500.00
* Total :	59'500.00

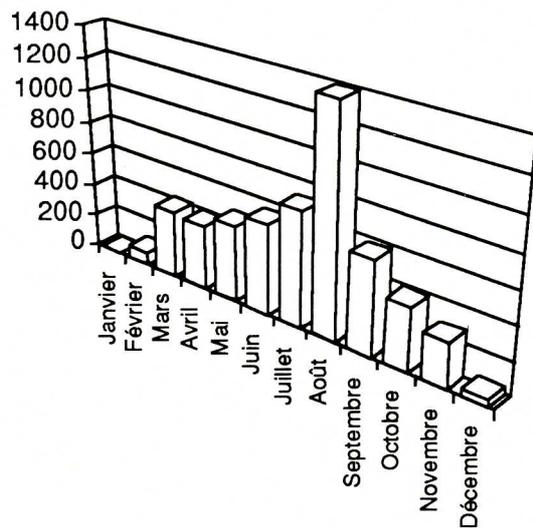
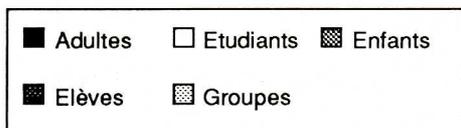
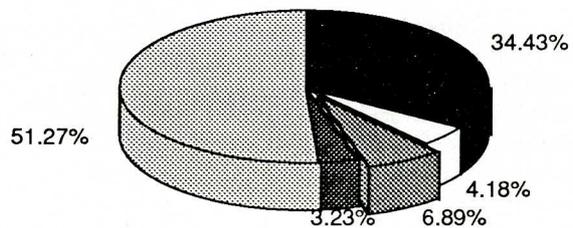
7. Musée

700. Recettes des visiteurs	15'000.00
701. Ventes de souvenirs	2'000.00
750. Part du gardien sur visiteurs et souvenirs	6'000.00
750.1 Taxe communale sur les entrées	1'500.00
751. Bibliothèque: entretien	6'000.00
752. Restauration des tableaux, des meubles	2'500.00
754. Achat de matériel	1'000.00
755. Publicité	2'000.00

*** Total :** 19'000.00 17'000.00

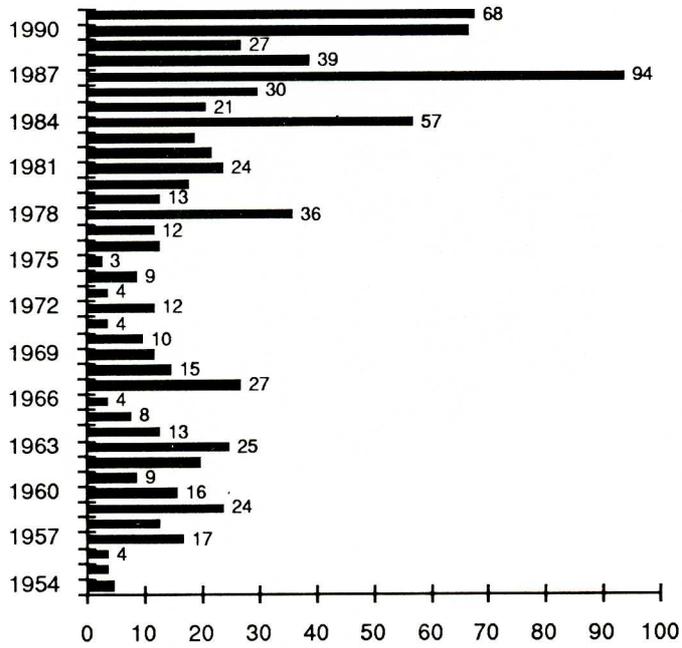
	Charges	Revenus
8. L'Association		
800. Cotation des membres		25'000.00
801. Dons des membres		1'500.00
803. Recettes publicitaires (bulletin)		3'700.00
804. Vente de vin «Clos d'Oron»		8'000.00
850. Assemblée générale	8'000.00	
851. Imprimés et bulletin	4'500.00	
852. Cotisations à d'autres associations	820.00	
860. Animation	8'000.00	
* Total:	21'320.00	38'200.00
Totaux	322'980.00	320'950.00
Excédent des charges	2'030.00	

Statistiques par André LOCHER
Les visiteurs du château d'Oron
5286 personnes en 1991

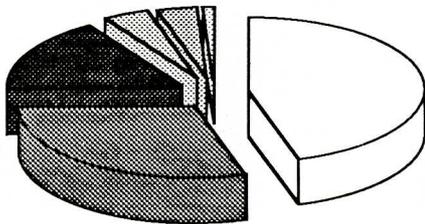


Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (884 membres au 31.12.1991)

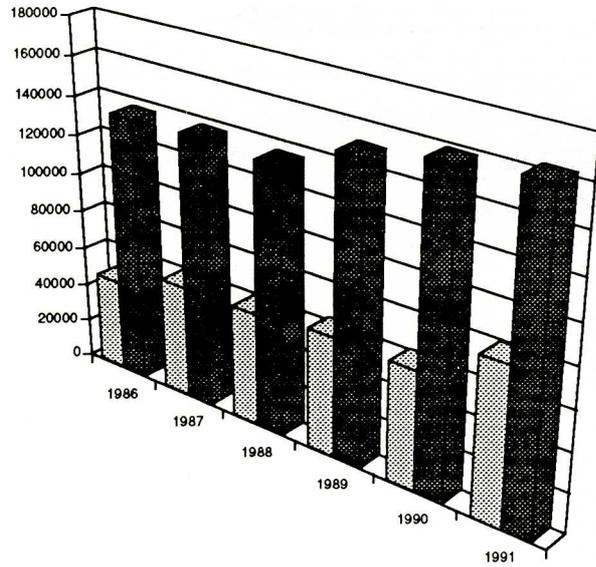
49



Les membres par catégorie

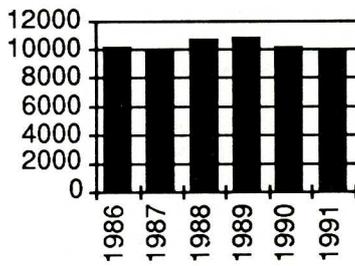


- Individuels
- ▣ Couples
- A vie
- ▤ Collectifs
- ▥ Communes
- ▦ Honneurs

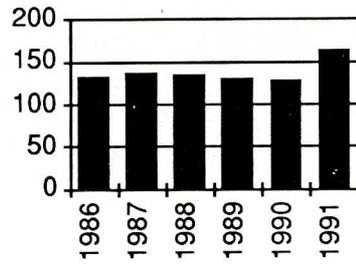


Location Redevance

Personnes servies



Repas servis



Membres d'honneur

LIARD Héli, Lausanne, Président d'honneur
 BORGEAUD Marguerite, Lausanne
 GAVILLET Philippe, Peney-Le-Jorat
 GRABER Pierre, Savigny
 LIVET Pierre, Vevey
 TREBOUX Robert, Oron-la-Ville

Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne, Lausanne
 Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lausanne
 Automobile Club de Suisse, Berne
 BADERTSCHER Jean et Rose-Marie, Neuchâtel
 BARRAUD Alain, Lausanne
 BARRELET Michèle, Servion
 BATT Laura, Muri BE
 BETTENMANN Werner, Cugy
 BINGGELI Albert, Schwarzenburg
 BLOCH-Diener Elsa, Berne
 BLONDEL Georges, Châtillens
 BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
 BOUDRY André et Marguerite, Oron-la-Ville
 BOUDRY François, Lausanne
 BOUDRY-Krieg Monique, Lausanne
 BOVARD André, Oron-la-Ville
 BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
 CALLET MOLIN Yves et Elisabeth, Corsier sur Vevey
 CARDANI Aldo, La Croix sur Lutry
 CHAPPUIS Simon, Carrouge
 CLERC Jean-M., Lutry
 Comité central ACS, Berne
 Commune d'Oron-La-Ville, Oron-la-Ville
 Commune d'Oron-Le-Châtel, Oron-le-

Châtel

COSENDEY Marcel, La Tour de Peilz
 CUSIN Philippe et Daisy, Miex
 De BLAIREVILLE Pierre-André, Oron-le-Châtel
 DESGRAZ Antoinette, Puidoux
 DESSEMONTET Olivier, Lausanne
 DOLESCHAL Max, La Conversion
 DUTOIT André, Lausanne
 EMERY Maurice, Les Cullayes
 ETTER Jean-Louis, Le Paquier
 FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
 Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St-Prex
 FELBER Jean-Pierre, Lausanne
 FERNEX Ellen, Villefranche/mer
 FLUCKIGER Pierre-André, St-Imier
 FREI Alfred, Montreux
 GABELLA Humbert, Eclepens
 GAVILLET Berthe, Pully
 GAVILLET Léa, Pully
 GESSENEY Henri, Aigle
 GETAZ ROMANG SA, Vevey
 GOLAY Louis, Morges
 GOTTHUEY Yvette, Chapelle sur Oron
 GREMAUD Edouard, Fribourg
 GREMAUD Paul, Chapelle sur Oron
 GREMION Gérald, Vevey
 GUSTAFSON A., Châtel St Denis
 HENZER Willy, Vuillens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Palézieux-Gare
 HOFFMANN Alfred, Oron-la-Ville
 Imprimerie Vaudoise, Lausanne
 JACOB Werner, Pully
 JANSÁ-CORBOZ Milos, Landover Hills(Maryland) USA
 JOTTERAND Olivier, Crissier
 JUNOD Raymond, Cugy

KAMMER Charles, Lausanne
KELLER Pierre, Grandvaux
KIBURZ Jean, Pully
KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge
KRIEG Catherine, Lausanne
KRIEG Madeleine, Lausanne
LOCHER Clairette, Savigny
LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel
LUTHI Jean, Genève
MAENDLY Madeleine, Châtillens
MAENDLY Serge, Châtillens
MARTIN Jean-Louis, Lausanne
MARTIN Michel et Monique, Savigny
MARTINET Aude, Oron-la-Ville
MARTINET Christophe, Porrentruy
MARTINET Jacques, Oron-la-Ville
MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
MARTINET Sophie, Chesalles/Moudon
MICHON Francis, Epalinges
MONNEY Cécile, Romont
MONNEY Robert, Romont
MOSCHING-Chabloz Roman, Crissier
MURDTER Lucien, Vuarrens
NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie, Prangins
NYDEGGER Marcel, Oron-la-Ville
OTERO César, Auboranges
PASCHE François et Jacky, Prilly
PACHE Roger, Payerne
PACHE-Regamey Henriette, Epalinges
PASCHE Georges, Lausanne
PASCHE Simone, Oron-la-Ville
PASTORE André, Oron-la-Ville
PELLET François, Pully
PIAGET Jean-Louis, Genève
PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville

RACINE Raymond, Lausanne
RAPIN Eric, Payerne
RICHTER Charles, Lausanne
ROCH Jean-Claude, Lausanne
ROGENMOSER Josef, Chur
ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
ROSSI-Locca Gianna-Ada, Mollie-Margot
ROUFFY Marguerite, Lausanne
ROUGE Pascal, Lausanne
RUCHAT Georges, Oron-le-Châtel
SADI SA, Lausanne
SAVARY Mariette, Ropraz
SBAZO Oscar, Lausanne
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
SIGMOND Arie, La Tour-de-Peilz
SIGMOND Heidi, La Tour-de-Peilz
STAUB Michel, Lausanne
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TAPIA Yvette, Belmont
TARDY Raymond, Saint-Prex
TESAURY Pierre, Oron-la-Ville
VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
VOLLMY Bernard et Chantal, Oron-le-Châtel
WENGER René, Basel
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen

52

Membres à cotisation annuelle

AERNY Francis, Lausanne
ADDOR Anne-Lise, Pully
AGIER Eric, Buchillon
ARNAUD Line, Morges
AUBERT Marie Antoinette, Lausanne
AUBRY Paul, Oron-la-Ville

BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
 BAEHLER Albert, Berne
 BAENZIGER Raymond, Bernex
 BALLENEGGER Marcel, Lausanne
 BALLIF Jean, Moudon
 BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
 BARBEY Louis, Cottens
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont
 BASSET Claude André, Genève
 BASTIAN Roger, Lutry
 BAUD Edouard, Lausanne
 BAYARD André et Martine, Lutry
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
 BEGUIN Georges, Lausanne
 BENDER Marin, Fully
 BENMAYOR Naim, Lausanne
 BESSE Georges, Mézières
 BERLIE Pierre, Maracon
 BETTEX Fredy et Irène, Chesalles sur
 Oron
 BIANCHI Louis, Aigle
 BINGELLI Alice, Schwarzenburg
 BINGGELI Robert et Agnès, Oron-la-
 Ville
 BLANCHOU David et Cécile, Coppet
 BLUMER Jacques, Neftenbach
 BOISSIER Jacques et Mathilde, Berne
 BOLOMEY Pierre, Lausanne
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne
 BONNARD Jacques, Lausanne
 BONNARD Pierre, Lausanne
 BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny
 BORLOZ André et Pierrette, Châtillens
 BORNAND Gustave-Henri, Payerne
 BORY Arnold, Carrouge
 BOUDRY Juliette, Ecoteaux
 BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey
 BOURGEOIS Nelly, Lausanne
 BOURGEOIS Pierre-André et Mireille,
 Oron-le-Châtel
 BOURQUIN Pierre et Nelly, Oron-le-
 Châtel
 BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
 BOVARD Louis, Cully
 BOVET Hubert et Martine, Oron-le-
 Châtel
 BOVET Isabelle, Grand Lancy
 BOVEY Ida, Lausanne
 BOVY-Chevalley Maurice, Chexbres
 BRACK Jean et Enid, Lausanne
 BRESCH SPATH Georges et Lucienne,
 Yverdon
 BROCHARD Roland, Belmont
 BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens
 BUGNON Paul, Montagny-Les-Monts
 BUHLMANN Pierre, Lausanne
 BULLIARD-MOGLIA Jacqueline, Bulle
 BUNZLI Luc-Olivier et Grivat Marie-
 Claud, Essertes
 BURGY Raymonde, Lausanne
 BURNET Paul, Lausanne
 BURNIER Marcel, Ecublens (VD)
 BUTTY-Marti Olga, Lausanne
 CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville
 CAMPONOVO Roger, Bienne
 CARDINAUX Roger et Ginette,
 Ecoteaux
 CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche
 CEVEY Pierre, Epalinges
 CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-
 Ville
 CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
 CHAPPUIS Albert-Louis, Vuillens
 CHAPPUIS Jean-Claude et Anne, Meyrin
 CHAPPUIS R.M., Cousset
 CHAPPUIS V. et H., Peney-Le-Jorat
 CHAPUIS Philippe, Prilly
 CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
 CHARRIERE Bernard, La Rogivue
 CHASTELLAIN-Morley Pierre et Anne,

Bussigny sur Oron
 CHAULMONTET Philippe, Lausanne
 CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
 CHENEVARD André, Corcelles Le Jorat
 CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges
 CHEVALLEY Andrée, Puidoux
 CHEVALLEY Auguste et Hélène, Mont sur Rolle
 CHEVALLEY Pierre-André, Puidoux
 CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville
 CHOLLET Jean, Palézieux-Village
 CHRISTINET Alphonse, Zürich
 CLASS Lucie, Zürich
 CLERC Georges, St-Légier
 COIGNY André, La Tour de Peilz
 COMTE Eugène et Anna, Genève
 CONSTANT Silvan, Morrens
 CONSTANTINI Vittorio, Fribourg
 CONTI Sylvain et Elisabeth, Yverdon
 CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-Ville
 CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel
 CROTTAZ Jean-Claude, Morges
 CUEREL Roland et Violette, Crissier
 CUGNET Daniella, Bursins
 CURCHOD HENNARD Roland et Madeleine, Lausanne
 CURRAT Charly, Oron-la-Ville
 CURRAT Laurent et Marguerite, Le Crêt
 CURRAT Marcel, Oron-la-Ville
 CURRAT Pierre, Bulle
 De JONGH Anne Françoise, Peney-Le-Jorat
 De MEYER Pierre, Villars sur Ollon
 De MULINEN Frédéric, Luins
 De ROGUIN Jean, Lausanne
 De SCHOULEPNIKOV Chantal, Zürich
 DEBONNEVILLE, Chexbres
 DECOMBAZ Marius, Vevey
 DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane, Ferlens
 DECOSTERD William, Grens/Nyon
 DEGLISE Tobie, Lausanne
 DEGUISE Alix et Pierre, New London
 DELAFONTAINE Henri et Christiane, Jongny
 DELALOYE René, Lutry
 DELESSERT Jules, Ferlens
 DELESSERT Marcel, Essertes
 DELISLE Nadine, Oron-la-Ville
 DELMONICO Franz et Renée, Oron-la-Ville
 DELMONICO OTTO et LILIANE, Grandvaux
 DELORME Michel, Morges
 DEMIEVILLE Serge, Zürich
 DENEREAZ Hervé, Renens
 DENERVAUD Charles et Brigitte, Ferlens
 DERRON Renée, Lausanne
 DES GRAVIERS Charles et Liliane, Maules
 DESMEULES Ami et Raymonde, Oron-la-Ville
 DESTRAZ Marguerite, Lausanne
 DESTRAZ Pierre, Vevey
 DETTWYLER Hermann, Genève
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Montpreveyres
 DIND Roland et COURVOISIER Verena, Bouloz
 DORMOND Henri, Corseaux
 Du PASQUIER Jean, Lausanne
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
 DUVANEL Pierre, Le Mont sur Lausanne
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia, Neuchâtel
 DUVOISIN Louis, Lausanne
 DYENS Roselyne et R., Lutry-Savuit

EGGER-ROSSIER Fabien et Raymonde,
 Carrouge VD
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine, St
 Sulpice
 EGLI Alfred et Renée, Lausanne
 EHINGER Alfred, Yverdon
 EICHENBERGER Pierre et Suzy,
 Ecoteaux
 EISENHUT Erwin, Chexbres
 EMERY Marc, Morges
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes
 EMONET Gaby et française, Chesalles
 sur Oron
 EPERON Simone, Lausanne
 EPPLER Helga, Sullens
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel, St Léger
 FALQUET J.O., Oron-la-Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FASEL Roselyne, Fribourg
 FAUQUEX Lily, Riex
 FAVEZ Marcel, Carrouge
 FAVRE Christian et Juliette, Meyrin
 FAVRE Jules, Pont
 FELIX Gisèle, Oron-la-Ville
 FELLAY Madeleine, Lausanne
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FESSLER Pierre, Morges
 FIAUX Eugène, Ferlens
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)
 FOLLONIER J.-P. et Evelyne, Chardonne
 FORESTIER Fernande, Moudon
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FRITSCHÉ G erald, Servion
 GANTY Aim e, Oron-la-Ville
 GANTY Roby et Linette, Chexbres
 GASSMANN Andr as et Ursula, Ittigen
 GAVILLET Alois, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Daniel et Jacqueline, Peney-
 Le-Jorat
 GAVILLET Etienne, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Payerne
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye
 GEORGE Odette, Neuch atel
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Kurt, Trey
 GERBEX Jean, Lausanne
 GEYER Fran ois et Karin, Lutry
 GILLER Raphael, Chesalles sur Oron
 GILLET Anne, Gen ve
 GILLIAND Olivier, Payerne
 GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-
 Ville
 GINDROZ Jean-Pierre, M ezi eres
 GIRARD-Marty Lucky, Prilly
 GLARNER Jean Rodolphe, Mollie-
 Margot
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex
 GOETZINGER, Chernex
 GOLAZ Violette de Maurice, Gollion
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles
 GORJAT Gaston, Lausanne
 GRAND D'HAUTEVILLE Eric, Lau-
 sanne
 GRANDJEAN Marcel, Gen ve
 GREMLICH Werner et Anne-Claude,
 Echandens
 GUICHOD Paulette, Oron-la-Ville
 GUIGNARD Ch. et Emma, Chapelle sur
 Moudon
 GUIGNET Fran ois, Servion
 GUIBAN Christiane, Lausanne
 GURTNER Samuel, Yverdon
 HAFFTER Christoph, Carrouge
 HANSELER Walter, Z urich
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HAEUSERMANN Werner, La Rippe
 HAUSAMANN Jean Claude et Simone,
 Paudex
 HAUSER Christian, Oron-le-Ch atel

HEINZER Hélène, La Joux
HERMINJAT Abram et Germaine,
Commugny
HOBBI Franz et Dora, Echandens
HOFER Marc, Lausanne
HOFFMANN Walter et Micheline, Oron-
la-Ville
HOLLENWEGER Betty, Lausanne
HORST Marcel, Lausanne
HUMBERT Suzanne, Lausanne
IMHOF André, Palézieux-Village
INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges
ISCHI Jacques, Chênes-bougeries
JACCOTET Georges, Lausanne
JAGGI Grégor et Marguerite, Oron-la-
Ville
JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne
JAN François, Chapelle sur Oron
JAN Gloria, Lutry
JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
JOLY Bernard et Josiane, Lausanne
JORAY Marcel, Neuchâtel
JOSEPH André, Lausanne
JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane,
Puidoux
JOTTERAND Yves et Karin, Ecublens
(VD)
KHATANASSIAN Violette, Châtillens
KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
KISSLING Jean-Luc, Oron-la-Ville
KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-
Ville
KNECHT Richard, Lausanne
KOEB Xavier, Palézieux-Gare
KOECHLI Edgar, Délémont
KOHLI Gérald, Chesalles sur Oron
KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-
Ville
KOLLER Pierre, Zürich

LAURENT Max et Edith, Epalinges
LAURENT-Manz Gilbert et Marie Flora,
Lausanne
LE COULTRE Françoise, Lausanne
LEDERREY O.Eugène, Grandvaux
L'EPLATENIER Serge et Geneviève,
Bussigny
LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
LERESCHE Marie, Oron-la-Ville
LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
LEUENBERG, Berne
LEYVRAZ Louis, Peney-Le-Jorat
LIARD Marie-José, Lausanne
LIARD Paul-Henri, Lausanne
LINDER Dorette, Châtelaine
LOCHER André et Raymonde, Oron-le-
Châtel
LOCHER Théo et Margrit, Oron-le-
Châtel
LOGOZ Michel, St-Sulpice
LONGCHAMP Jacques et Christine,
Morges
LUGINBUHL Georges, Lausanne
LUGRIN Arlette, Eclépens
MAILLARD Pierre et R., Lausanne
MAMIE Pierre, Fribourg
MARCHAND Maurice et Monique,
Oron-la-Ville
MARENDAZ Claude et Ursula, Wabern
MARGOT Maurice, Vevey
MARGUERAT André, Lausanne
MARMIER Philippe, Lausanne
MARTIN Elisabeth, Moudon
MARTIN Paul, La Tour de Peilz
MARTIN René et Nyrielle, Froideville
MARTINET Daniel et Charlotte, Oron-la-
Ville
MARTINET Françoise, Oron-la-Ville
MARTINET René, Oron-la-Ville
MASSET Aimée, Genève

- MASSONNET Marcel et Eliane, La
 Conversion
 MASSONNET Pierre, Lausanne
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATTHEY Armand, Ecoteaux
 MATTHEY Bernard, Vuibroye
 MATTHEY Lucette, Lausanne
 MAYOR Samuel et Simone, Mies
 MEIER Jean-Pierre et Marie Claire,
 Genève
 MELLINA Frédéric, Pully
 MELLIORET Catherine, Fribourg
 MENKE-FARDEL Jacques, Orbe
 MENTHONNEX Frédéric, Oron-la-Ville
 MERINAT Edouard et Odette, Lausanne
 METRAL Louis, Lausanne
 METRAUX Paul et Hortense, Corsier
 MEYER Francis, Bex
 MEYLAN Maurice, Lausanne
 MICHEL Christian, Payerne
 MICHEL Werner et Yvette, Vouvry
 MILLIQUET André et Andrée, Lausanne
 MINGARD Roger, Le Mont sur Lausanne
 MOENNOZ Denis, Carrouge
 MOLLEYRES Janine, Ecublens (VD)
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
 MONNEY Charles et Evelyne, Lausanne
 MONNIER Jean, Oron-la-Ville
 MONNIER Philippe, Chenaux-
 Grandvaux
 MORET Georges, Lausanne
 MORQUERA Alberto, Junglinster
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
 MURI Jean et Esther, Wettingen
 MURSET Gilbert, Lausanne
 NAEF Ferdinand, Carouge
 NARBEL J.M., Clarens
 NICOD Henri, Petit Lancy
 NICOD Louis et Janine, Moudon
 NICOD-Fazan René, Pully
 NICOLLERAT Marc-André et Martine,
 Vufflens-la-Ville
 NICOLLIER Denise, Neuchâtel
 NIKLAUS Roland et Anne, Oron-la-Ville
 NORDMANN Rosemary, Merlischachen
 PAHUD Pierre, Lausanne
 PAILLARD Colette, Lutry
 PAILLARD Edouard, Begnins
 PAILLARD J.P., Fribourg
 PALAZ M.L., Forel-Lavaux
 PALOGLOU Christos, Junglinster (L)
 PALOGLOU Evaristo, Junglinster (L)
 PALOGLOU Paolina, Junglinster (L)
 PANDE Malvika, Junglinster (L)
 PAQUELIER Marcel, Louhans (F)
 PARISOD Charles et Angèle, Oron-la-
 Ville
 PASCHE André et Cie SA, Lausanne
 PASCHE Fanny, Lausanne
 PASCHE Frédéric et Jacqueline, Lau-
 sanne
 PASCHE Jean-Daniel, Maraçon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre, Le Mont sur Lau-
 sanne
 PASCHE Roland et Claire-Lise, Ropraz
 PASCHE Rose, Oron-la-Ville
 PASCHOUD Jean, Château d'Oex
 PAVILLON Olivier, Ferlens
 PECCOZ Charles-Albert et Frédérique,
 Genève
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLI Mariette, Viganello
 PERRET Louis-Daniel, Lutry
 PERRIN C.-A., Lonney
 PERROCHON Arlette, Lausanne
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTET Charles, Vuillens
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PETER Raymond et Josiane, Oron-le-

Châtel
 PETER Werner, Lucerne
 PETERMANN Edith, Lausanne
 PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PFEIFER Kurt, Salins VS
 PFISTER Roger et Angela, Oron-la-Ville
 PICTET Robert, Prilly
 PIGUET Jacques, Giez
 PIGUET - GILLIERON Simone,
 Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châtel St-Denis
 PINOSCH Hans, La Tour de Peilz
 PLATEL Jean-Jacques, Palézieux-Village
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maracon
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
 PORCHET Max, Corcelles Le Jorat
 PORRET Henri, La Tour de Peilz
 POTT Guy, Renens
 POUHAZ Bernard, Palézieux-Gare
 PROD'HOM Roger, Lausanne
 PYTHON Paul, Lausanne
 RACINE M., Lausanne
 RANASE Geneviève, Oron-la-Ville
 RECCORDON Pierre-Philippe, Lausanne
 REDARD Roger, Lausanne
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux
 RICHARD Alain, Oron-le-Châtel
 RICHARD Armand, Montet/Cudrefin
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay
 RICHARD Pierre, Vevey
 RICHARDET Olivier, Lausanne
 RIEM Bruno et Rita, Kiesen
 RIOND Alfred, Eclepens
 ROBERT Françoise, Fontainemelon
 ROCHAT André, Premier
 ROCHAT Jean-Richard et Anne-Marie,
 Moudon
 ROCHAT Marcel, Mont sur Rolle
 ROD André et Charlotte, Oron-la-Ville
 ROESSINGER-MAYOR Philippe et
 Sylvie, Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSELET Daniela, Carrouge
 ROSSIER Elisa, Châtillens
 ROUILLER Daniel et COSENDI
 Marlène, Vullierens
 ROUILLER-Bettems Claude, Renens
 ROUILLY Daisy, Chexbres
 ROY Claude, Oron-la-Ville
 ROY Hugues-Vincent, Ecublens
 ROY Lysianne, Lausanne
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RYSER Roger, Collonges
 SAHLI Jean, Corseaux
 SAKAKINI-AEBIN Guy, Lausanne
 SARTO Pietro, St Prex
 SAUTY Robert, Denens
 SCHALLER Jean-Pierre et Pâquerette,
 Lausanne
 SCHALLER Michel, Renens
 SCHELLENBERG Marie-Claire, Sion
 SCHERLER Maurice, Lausanne
 SCHOLER Kurt, Yverdon
 SCHOLER Raymond et Suzanne, Lau-
 sanne
 SCHREIBER Adam, Küssnacht
 SCHWARZ Jean-Jacques, Epalinges
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEYDOUX Francis, Pully
 SONNAY André et Isabelle, St Légier
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Odette, Ecoteaux
 STAMPFLI Tony, Aclens
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les
 Thioleyres
 STEFFANI Simone et A., Lausanne

STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron
 STUBY-SONNAY Paul et Eliane,
 Ecoteaux
 STUDER Albert et Juliette, Lausanne
 TACHERON Louis, Aesch
 TARDY Marylène, Etoy
 TESAURY Pierre-Etienne, Oron-la-Ville
 TESOURO Basilisa, Belmont
 THEVOZ Francis, Lausanne
 THOMAS Florence, Lausanne
 THOMAS Roland, Echallens
 TOBLER Robert, St-Gall
 TSCHOPP Georges et Antoinette, Lau-
 sanne
 TUSCHER-Bisang Ella, Pully
 UFFER Sylvie, Lausanne
 URFER Pierre, Oron-la-Ville
 VAISSBAND Christophe et Marie,
 Chesalles sur Oron
 VALET Olivier, Bussigny
 VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-
 Lavaux
 VAUTHEY J.N., Worblaufen
 VERNIER Jean-Claude, Les Cullayes
 VIDOUDEZ Daniel et Jeanne, Lausanne
 VIREDAZ Emile, Prilly
 VIREDAZ Jean-Claude et Stella,
 Carrouge (VD)
 VIREDAZ Marcel, Lausanne
 VODOZ Françoise, Commugny
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Roger, St-Prex
 VOLLMY Madeleine, Lausanne
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Line,
 Assens
 VOUILLOZ Claude, Lausanne
 VUILLE Marcelle, Lausanne
 WACKERNAGEL M.-C., Bâle
 WALDBURGER Heinz et Doris,
 Maracon

WARIDEL Brigitte, Lausanne
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,
 Chesalles sur Oron
 WEBER-Margot André, Lausanne
 WEIDMANN Gilbert, Savigny
 WEIDMANN Jean, Yverdon
 WEHRLI Francis et Denise, Lausanne
 WEHRLI Janine, Saint-Prex
 WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville
 WILHELM Ralph, Bâle
 WILHELM Sylvain, Bâle
 WUEST-AMSTEIN Jean-Pierre et
 Madeleine, Lausanne
 WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne
 WYSS Roger et Yvette, Oron-la-Ville
 YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
 ZAUGG Raymond et Chantal, Oron-la-
 Ville
 ZIGERLI Karl, Berne
 ZWAHLEN Ella, Oron-la-Ville

Membres collectifs

Amicale Btr Art Camp 15, Ferlens
 Association Nationale des Amis du Vin,
 section VD, Pully
 Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
 Banque Raiffeisen, Oron-le-Châtel
 Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
 Bibliothèque cantonale et universitaire,
 Lausanne
 Calame et Schlaeppli SA, Lausanne
 Cercle démocratique, Lausanne
 Cofideco SA, Vevey
 Collège alpin «Beau soleil», Villars sur
 Ollon
 Compagnie Vaudoise d'électricité, Lau-
 sanne
 Contafin Treuhand & Revision AG,
 Wabern

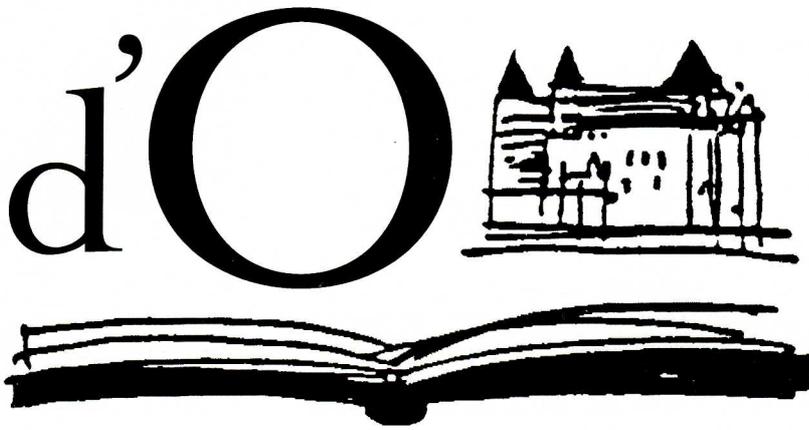
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Crédit Suisse, Lausanne
Grands Moulins de Cossonay SA,
Cossonay-Gare
Imprimerie Huwiler, Châtel St Denis
Kinematics SA, Lausanne
Monney & Cie SA, Lausanne
Montreux Palace, Montreux
Commune d'Ecoteaux
Commune d'Essertes
Commune d'Oron-La-Ville
Commune d'Oron-Le-Châtel
Commune de Bussigny sur Oron
Commune de Carrouge
Commune de Châtillens
Commune de Chesalles sur Oron
Commune de Corcelles Le Jorat
Commune de Ferlens
Commune de la Rogivue
Commune de Maraçon
Commune de Mézières
Commune de Montpreveyres
Commune de Palézieux
Commune de Peney-Le-Jorat
Commune de Ropraz
Commune de Servion
Commune de Vuibroye
Commune de Vuillens
Commune des Tavernes
Commune des Thioleyres
Commune des Cullayes
Migros Vaud, Ecublens
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire,
Lausanne
Retraites Populaires, Lausanne
Sabag SA, Lausanne
Société des Magistrats et Fonctionnaires
de l'Etat de Vaud, Lausanne
Société de développement d'Oron et
environs, Oron-la-Ville

URMAC / UCAR, Lausanne
Vieille Fontaine Antiquités SA, Lausanne
Zoo de Servion, Servion

60

1993:

Réservez déjà la date de
l'Assemblée générale 1993,
fixée au dimanche
2 mai 1993.



ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Statuts de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron

62

Raison sociale et buts

- Art. 1er Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» il existe une Association, organisée corporativement, en conformité des dispositions des articles 60 et suivants du Code civil.
- Art.2. L'Association est propriétaire du château d'Oron; son siège est à Oron-le-Châtel. Son but est la conservation et la restauration du Château d'Oron et du mobilier qu'il contient. Sa durée est indéterminée.

Structure

- Art. 3. L'Association se compose de toutes les personnes physiques et morales, sociétés, Communes, institutions qui adhèrent aux présents statuts dont elles reçoivent un exemplaire. Elles s'engagent à payer une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.
- Art.4. Il est également admis des membres à vie payant une contribution unique d'au moins dix fois la cotisation annuelle. Cette possibilité n'est accordée qu'aux membres individuels et aux couples.
- Art. 5. Les sociétaires n'ont aucun droit à l'actif social, ni à un traitement de faveur. La carte de membre donne libre entrée au château.
- Art. 6. Les membres sont répartis de la manière suivante :
- a) membres individuels
 - b) couples
 - c) membres collectifs
- Le Comité peut désigner des membres d'honneur, exonérés de cotisations.

Ressources

- Art. 7. Les ressources de l'Association sont assurées par les cotisations des membres, les finances perçues auprès des visiteurs, les dons, les contributions, subsides ou subventions, les produits de toutes les manifestations artistiques, récréatives ou gastronomiques organisées au château.

Organes et attributions

- Art. 8. L'Assemblée générale se compose des sociétaires et en représente l'ensemble. Elle se réunit à l'ordinaire une fois par an, au cours du premier semestre et, à l'extraordinaire, sur demande du Comité ou de quarante sociétaires au moins. Elle est convoquée par le Comité au moins deux semaines à l'avance, avec ordre du jour. Pour les élections, le scrutin a lieu à la majorité absolue au premier tour et relative au deuxième.

- Art. 9. L'Assemblée générale a les attributions suivantes :
- a) la nomination pour deux ans du Président, des membres du Comité et des vérificateurs des comptes,
 - b) la fixation pour deux ans des cotisations annuelles
 - c) l'approbation des comptes et de la gestion
 - d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de la société. Elle en connaît l'activité.
 - e) les modifications statutaires
 - f) la dissolution
 - g) l'exclusion de membres pour de justes motifs.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour quel que soit le nombre de sociétaires présents.

- Art. 10. L'Association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres qui se constitue lui-même. Seules les personnes physiques peuvent en faire partie.

Le bureau composé du Président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire - ces deux dernières fonctions pouvant être assumées par une seule personne - expédie les affaires courantes.

Le Président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux.

- Art. 11. Chaque exercice comprend une année civile à la fin de laquelle le Comité établit les comptes qu'il soumet à l'Assemblée générale ordinaire avec un rapport d'activité.

Dissolution

- Art. 12. L'Association peut décider sa dissolution en tout temps.

La liquidation est opérée par le Comité ou par une commission qui rapportera dans un délai de deux mois à l'Assemblée générale, compétente pour prononcer cette liquidation, moyennant l'assentiment du quart de l'ensemble des sociétaires.

Dans ce cas, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et de la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

Validité

- Art. 13. Les présents statuts modifient et remplacent ceux du 11 juillet 1953, du 2 juillet 1961 et du 21 juin 1970. Ils ont été adoptés par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 1985 et entrent en vigueur dès cette date.

**Assemblée générale
Dimanche 3 mai 1992
11 heures**

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 3 mai 1992, à 11 heures dans la salle des Oron.

64

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mai 1991
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 1991
6. Budget 1992
7. Election complémentaire au Comité en remplacement de M. Bernard Völlmy
8. Propositions individuelles et divers.

Après la partie statutaire, libres propos sur les perspectives au Château d'Oron

Menu du déjeuner

Bouchée à la Reine

Bisque de homard
Carré de veau rôti à la broche du château
Sauce aux deux moutardes
Pommes noisette
Baby carottes
Pois mange-tout
Fromages d'Oron

Assortiment de sorbets
escorté de baies des bois

Les mignardises

Café à discrétion

Fr. 55.- par membre de L'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 13 avril, à l'aide du bulletin vert encarté ci-contre. Le secrétariat de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire. (tél 021 26 51 97) Vous avez la possibilité d'émettre un vœu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre l'envoi à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Pour la deuxième fois, vous recevez simultanément un bulletin vert pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale et un bulletin vert pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux !

Rappel des montants à payer:

- Membre individuel, cotisation annuelle Fr 30.-
- Couple, cotisation annuelle Fr 50.-
- Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr 300.-
- Membre à vie, cotisation unique de Fr 300.-
- Membre à vie, couple, cotisation unique de Fr 500.-

Tarif de location des salles

67	Salle des Gardes: (<i>maximum 78 personnes</i>)	
	prix minimum jusqu'à 30 personnes	Fr. 300.-
	de 31 à 40 personnes	250.-
	par personne supplémentaire	5.-
	 Salle de Justice: (<i>maximum 172 personnes</i>)	
	prix minimum jusqu'à 60 personnes	500.-
	de 61 à 80 personnes	400.-
	par personne supplémentaire	5.-
	 Salle des Tortures:	
	location pour repas (<i>maximum 60 personnes</i>)	250.-
	location pour apéritif sans repas	60.-
	 Salle des Oron	
	(<i>maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences</i>)	
	Pour congrès, conférences, assemblées, exposition, concert, etc	400.-
	En cas de location d'une deuxième salle pour les repas	200.-
	Location pour apéritif sans repas	120.-
	 Tout le rez-de-chaussée (<i>4 salles, maximum 400 personnes</i>)	1'200.-

**Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif.
Pour le prix des menus, consulter le mode d'emploi, page 2**

Bibliographie:

68

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :
1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Page de couverture: le château d'Oron depuis Chesalles par Alfred Bergmann

Page 6: photo de Raymond Junod par P.M. Delessert

Page 22: le plan cadastral du Clos d'Oron par Bernard Völlmy

Page 25: le plan d'un étage du Château d'Oron par Yves Callet-Molin

Page 26: photo de l'accès Nord avec luminaire par Yves Callet-Molin

Page 30: gravure de Mérian 1642 (détail)

Page 33: château de Castelgrande à Bellinzone par Yves Callet-Molin

Page 34: château de Montebello à Bellinzone par Yves Callet-Molin

Page 35: château de Montebello, cour intérieure par Yves Callet-Molin

Pages 40 et 42: église de Châtillens, trois photos de Mme Eliane Piretti

Pages 5, 61: Werner Jeker

Rédaction:

Comité de rédaction : Brigitte Waridel et André Locher

Concept et conseil graphiques: Werner Jeker et Sandra Binder (Les Ateliers du Nord, Lausanne)

Mise en page: André Locher et son Macintosh

Impression: Copy Quick, Lausanne